

RÉUSSIR EN
TERRITOIRE
INSULAIRE
ARCHIPÉLAGIQUE
ET MULTILINGUE

2023 PROJET D'ACADÉMIE



Région académique

académie
Guadeloupe



Édito

Le projet académique 2020-2023 définit les nouvelles orientations à mettre en œuvre pour permettre la réussite de chaque élève.

Fondé sur un diagnostic partagé, son élaboration a nécessité une large mobilisation de la communauté éducative, des partenaires associatifs et économiques et des collectivités territoriales. Il s'appuie sur les priorités ministérielles pour l'École de la confiance et fait la synthèse des travaux menés dans le cadre du Séminaire inter-académique, des Assises de l'Éducation, des Assises de la Jeunesse et de l'Outre-mer, des rencontres en bassin et des propositions issues des contributions recueillies sur le site de l'académie.

Ce nouveau projet tient compte du caractère archipélagique et multilingue du territoire, de son bassin caribéen et de son appartenance à l'espace européen en tant que région ultrapériphérique.

Il traduit notre volonté de placer l'école au centre des préoccupations des politiques publiques en identifiant les leviers fondamentaux, indispensables à l'équité sociale et territoriale, à l'égalité des chances et à l'émancipation intellectuelle pour le plein épanouissement de nos jeunes.

Ancrer ce nouveau projet dans le territoire, c'est prendre en compte toutes les composantes culturelles, patrimoniales et linguistiques qui le constituent. C'est bien accueillir les élèves qui nous arrivent du bassin caribéen et d'ailleurs. C'est développer la coopération régionale et la mobilité internationale. C'est aussi éduquer nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants à la connaissance et à la préservation de leur environnement. C'est enfin développer le partenariat avec les collectivités afin de proposer à chaque enfant, à chaque jeune, quelle que soit sa situation, un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous ses temps de vie.

C'est la mobilisation de tous les acteurs et la reconnaissance de tous les parcours qui feront de ce projet une réussite. L'apprentissage, les formations techniques, scientifiques, littéraires, les métiers d'avenir, la prise en compte des besoins particuliers de certains élèves, sont inscrits dans le projet académique. Ils s'appuient sur une réflexion partagée de la place de l'enfant dans la société et d'une meilleure connaissance de ses besoins.

En plaçant le pilotage académique au cœur de la politique pédagogique et éducative, le nouveau projet se décline en quatre axes : des performances à améliorer, des parcours à sécuriser, des personnels à valoriser et des partenariats à renforcer. Il vise l'élévation du niveau de formation et de qualification de chaque jeune et la valorisation de tous les personnels. C'est un projet audacieux, ambitieux et volontariste. Il est le reflet de ce que doit être notre académie. Il appartient à chaque enseignant, personnel d'encadrement, personnel administratif, personnel technique, social et de santé de s'en emparer et de le faire vivre.

Mobilisons-nous tous pour que chacun de nos élèves réussisse dans les choix éclairés qu'il aura opérés.



Le recteur en visite à l'école élémentaire
Beauséjour de La Désirade

Mostafa FOURAR
Recteur de région académique Guadeloupe

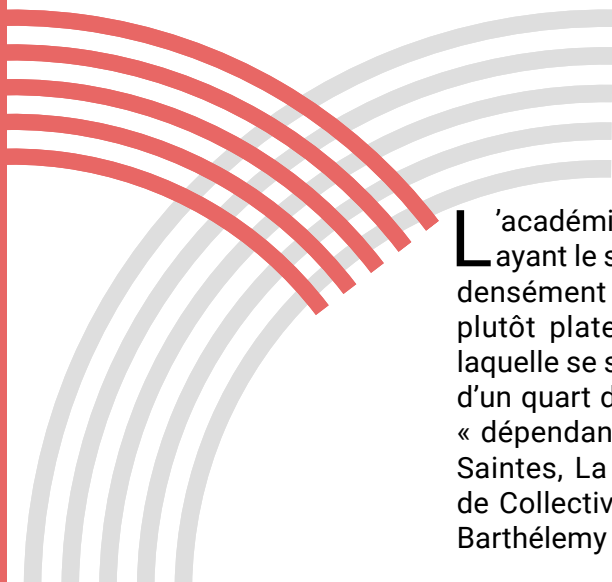


Sommaire

Édito	p. 3
Diagnostic de l'académie	p. 5
Le contexte	p. 6
Les effectifs	p. 12
Le taux d'encadrement	p. 12
La performance des élèves	p. 13
La performance des établissements	p. 15
Les poursuites d'études	p. 16
4 axes et 20 leviers	p. 17
Axe 1 - Des performances à améliorer	p. 19
Axe 2 - Des parcours à sécuriser	p. 27
Axe 3 - Des personnels à valoriser	p. 33
Axe 4 - Des partenariats à consolider	p. 39



Diagnostic



L'académie de la Guadeloupe est sur un petit territoire archipélagique ayant le statut de DROM (Département Région d'Outre-Mer), au littoral densément peuplé, combinant une île principale double (Grande-Terre plutôt plate, Basse-Terre volcanique et montagneuse) au centre de laquelle se situe une agglomération fortement attractive regroupant plus d'un quart de la population (agglomération dite « pointoise »), avec des « dépendances » micro insulaires situées à une heure de bateau (Les Saintes, La Désirade, Marie-Galante). S'y ajoutent deux îles au statut de Collectivité d'Outre-Mer, situées au nord à une heure d'avion, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

1 - LE CONTEXTE

1.1 Les dynamiques démographiques

Avec la Martinique, la Guadeloupe est la seule région de France à perdre des habitants, à raison de 10 000 entre 2011 et 2016.

Ces chiffres cachent toutefois de fortes inégalités (fig.1) : le pôle économique et urbain autour de Jarry croît annuellement de 1%, profitant aux communes de Petit-Bourg et Baie-Mahault, alors que Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Basse-Terre perdent leur population.

Le processus de périurbanisation nourri par la « métropole pointoise » se poursuit et touche désormais une grande partie de la Grande-Terre, suivant un axe Les Abymes- Le Moule, ainsi que la commune du Lamentin en Basse-Terre. Ce développement urbain impacte fortement toutes les trajectoires, notamment scolaires.

Le départ des jeunes actifs contribue au vieillissement de la population guadeloupéenne, phénomène particulièrement sensible en nord Grande-Terre, en Côte sous-le-vent et dans les îles marquées par la double insularité.

La notion de territoire en marge apparaît clairement sur la carte de l'indice de jeunesse (fig.2), en négatif d'un cœur central très dense entre Sainte-Rose, Goyave, Les Abymes, auxquels s'ajoutent les noyaux de Petit-Canal/Port-Louis et Saint-François pour la Grande-Terre et, de manière moins prononcée, Baillif/Vieux-Habitants pour la Basse-Terre.

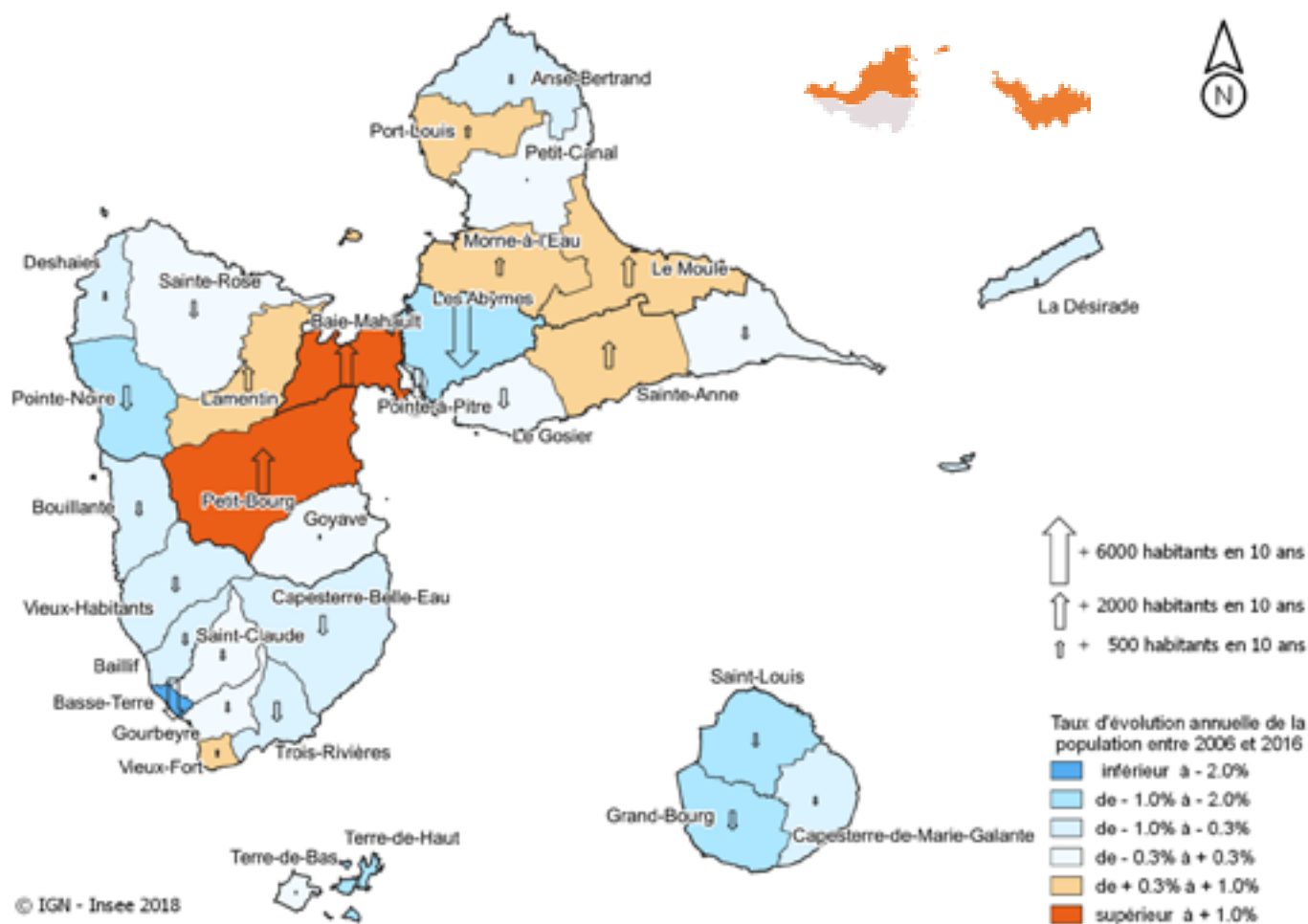


Fig.1 : évolution de la population entre 2006 et 2016
(Insee flash Guadeloupe n° 107 décembre 2018, recensement de la population en Guadeloupe)

1 indice de jeunesse de la population 2015 ▼

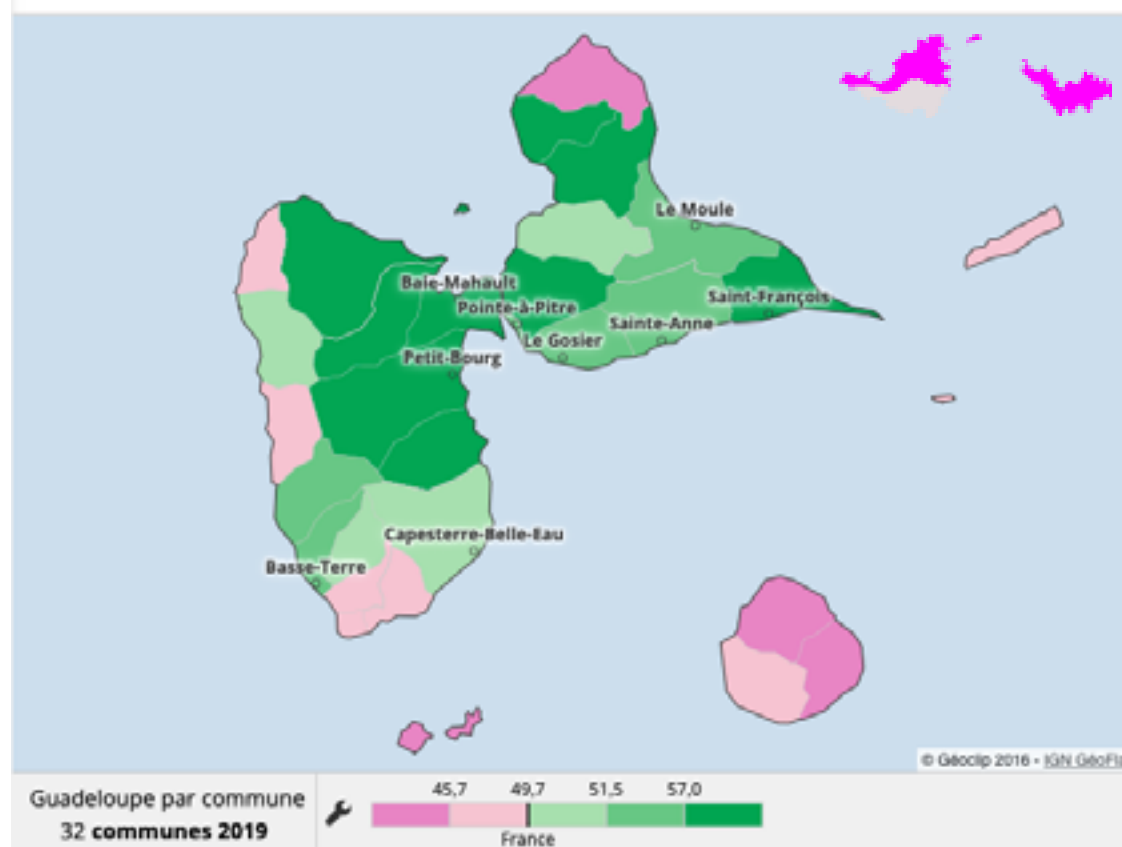


Fig.2 : indice de jeunesse 2015
(France découverte Géoclip données Insee 2016)

1.2 Le territoire et la réussite scolaire

Le paysage socio-spatial se lit d'abord comme celui d'un archipel majoritairement dominé par le poids des catégories socio-professionnelles (CSP) défavorisées (fig.3).

Il illustre toutefois un fort contraste entre le pôle économique et urbain autour de Jarry, la commune de Saint-François ainsi que celle de Saint-Claude, faisant figure d'enclave la plus favorisée, et les communes socialement déprimées regroupant plus de 50 % de CSP défavorisées.

Sept communes sont particulièrement concernées par le pourcentage élevé de ménages ayant de faibles CSP : Capesterre-Belle-Eau, Vieux-Habitants et la ville de Basse-Terre en Basse-Terre, Le Gosier, Morne-à-l'Eau, Port-Louis, La Désirade en Grande-Terre et la collectivité de Saint-Martin. Ces territoires se retrouvent globalement sur la carte des risques sociaux d'échec scolaire (fig.4).

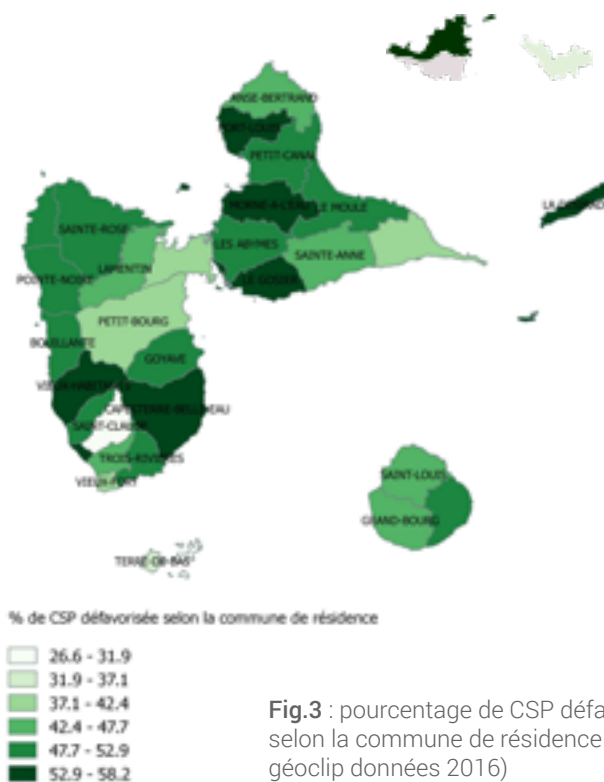


Fig.3 : pourcentage de CSP défavorisée selon la commune de résidence (Insee géoclip données 2016)

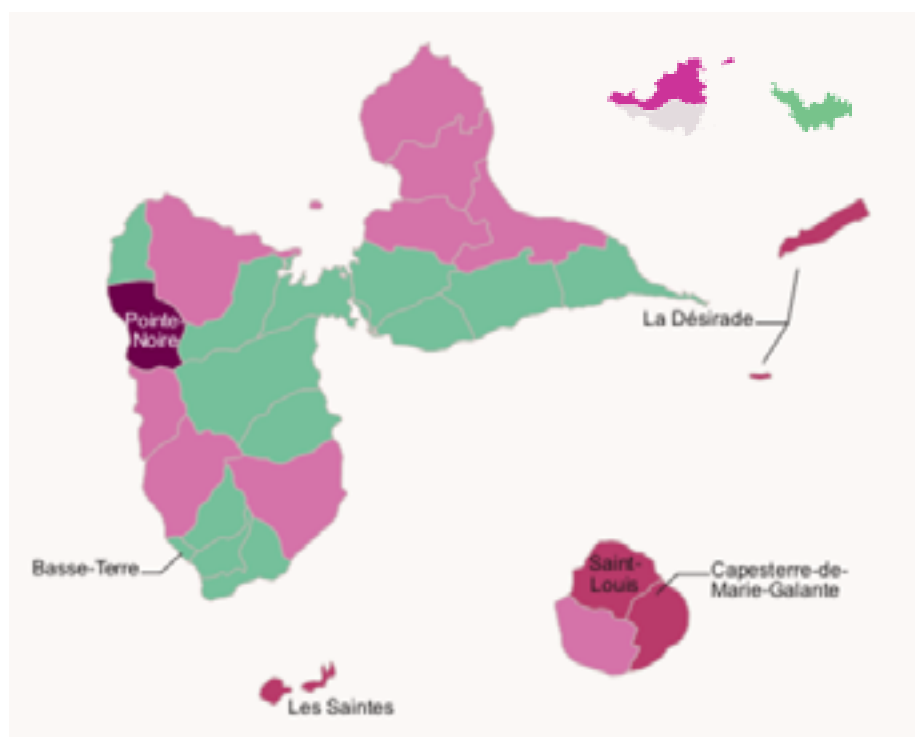


Fig.4 : carte des risques sociaux d'échec scolaire

LES ZONES À RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE

- Difficultés moindres sur le plan économique et des diplômes
- Cumul de difficultés sur le plan familial, économique et des diplômes
- Difficultés prononcées sur le plan des diplômes et de l'emploi
- Difficultés sur le plan familial et des revenus

L'Indice de Position Sociale (IPS) offre une situation plus nuancée (fig.5). Les îles (La Désirade, Les Saintes, Marie-Galante), le nord Grande-Terre, la côte sous le Vent à l'exception de Deshaies, les communes de Sainte-Rose et Capesterre-Belle-Eau, relèvent de ces zones à risques sociaux d'échec scolaire. Si la prise en compte de l'IPS permet d'y ajouter les communes de Goyave et des Abymes, elle contribue a contrario à amorcer une réflexion plus nuancée sur Marie-Galante et sur Anse-Bertrand.

De fait, outre les petites îles, particulièrement La Désirade, Saint-Martin, les communes de Pointe-Noire, Sainte-Rose, Capesterre-Belle-Eau se détachent en combinant plusieurs critères de marginalisation.

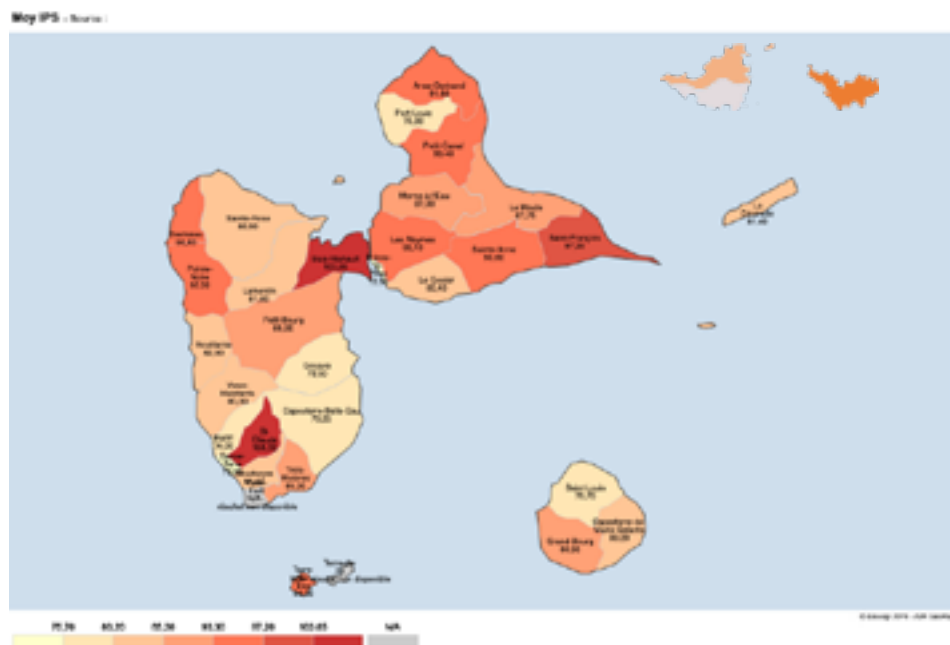


Fig.5 : carte de la moyenne IPS (indice de position sociale) collège par commune (Géoclip académie de Guadeloupe - données APAE 2018)

En Guadeloupe, un élève sur deux est boursier, avec des pourcentages élevés dans des communes affichant également une part importante de peu ou non diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus (fig. 6 et 7). À ce titre, la part des actifs non diplômés dans l'archipel est de 30 % (14 % dans l'hexagone) et surreprésentée chez les ouvriers, les employés et les chefs d'entreprise ou assimilés. Ce niveau de diplôme plus faible s'explique par un échec scolaire marqué mais aussi par le jeu des migrations : les flux de départ des jeunes adultes concernent principalement les catégories les plus diplômées et élève mécaniquement le poids des moins qualifiés.

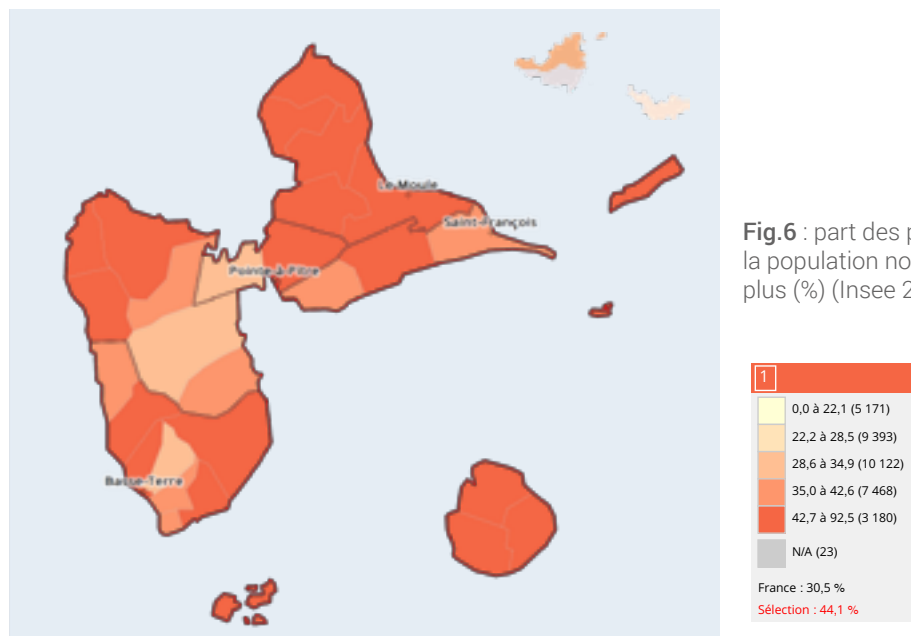


Fig.6 : part des peu ou non diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus (%) (Insee 2015)

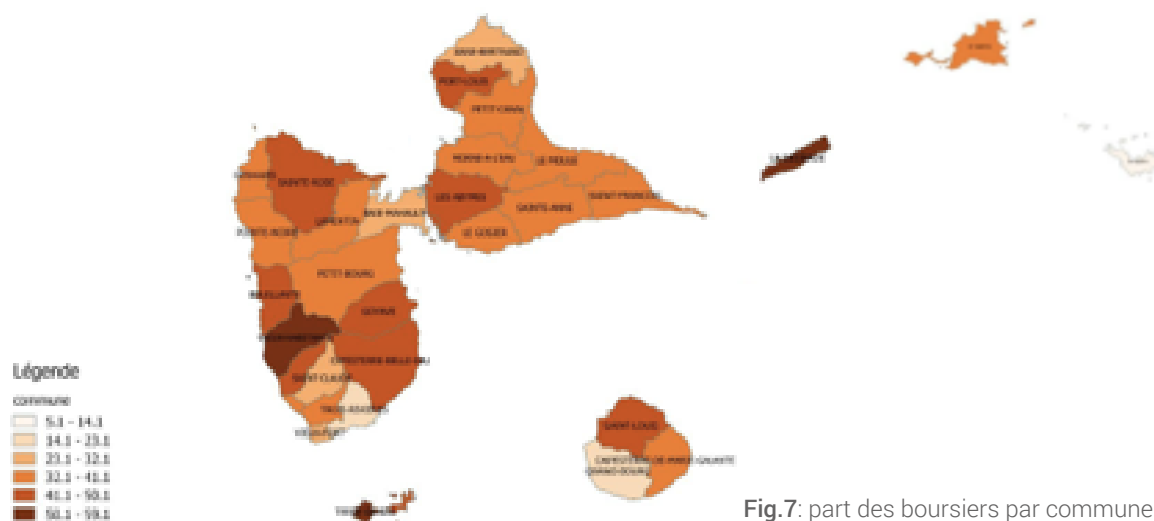
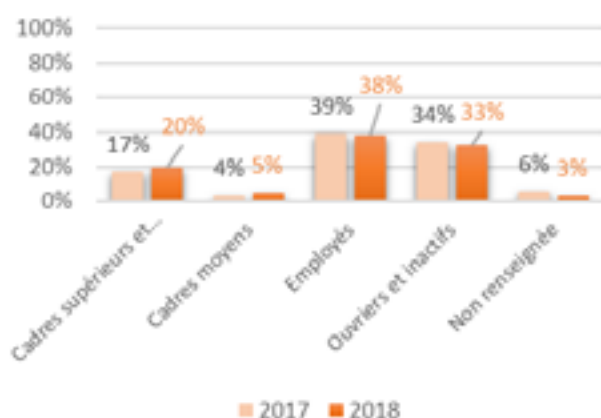


Fig.7: part des boursiers par commune à la rentrée 2015
(Académie de Guadeloupe Sapcg-SSA)

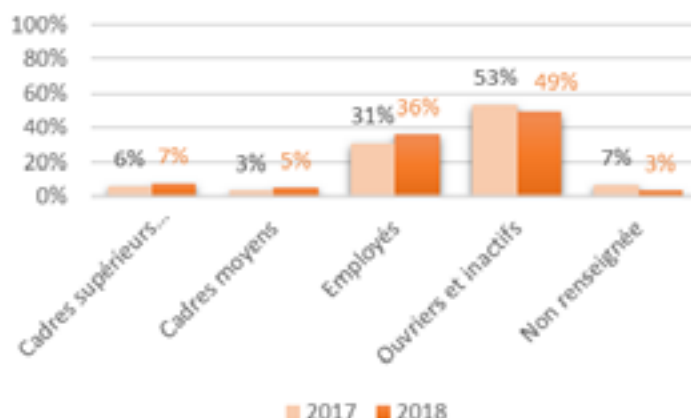
1.3 Un focus sur les COM de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Les Îles du nord sont constituées des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Si depuis 2007, elles ne sont plus des communes de la Guadeloupe mais des collectivités d'outre-mer au large statut d'autonomie, elles font partie intégrante de la région académie de Guadeloupe.

Cependant, ces deux îles sont très différentes l'une de l'autre de par leur histoire, leur culture et leur économie. Saint-Barthélemy a réussi le développement économique du tourisme de luxe qui est reconnu mondialement, le PIB par habitant est supérieur de 23 % à la moyenne nationale, le taux de chômage s'y élève à moins de 4,5 %. Pour autant, la population résidente de l'île – et a fortiori les familles qui y scolarisent leurs enfants – est pour la plupart de classe moyenne.



CSP Saint-Barthélemy



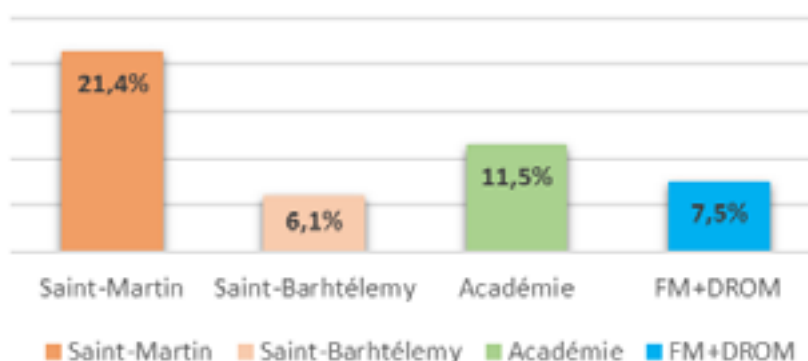
CSP Saint-Martin

L'île de Saint-Martin diverge totalement tant de son île sœur que du reste de l'archipel guadeloupéen. Territoire unique en France en termes linguistique, démographique, politique et économique, Saint-Martin est sans conteste le territoire des Antilles françaises le plus caribéen. La population dite de souche provient des îles environnantes, toutes anglophones. En 2016, il est recensé 35 000 habitants, dont 50 % sont étrangers, essentiellement en provenance de l'île d'Hispaniola.

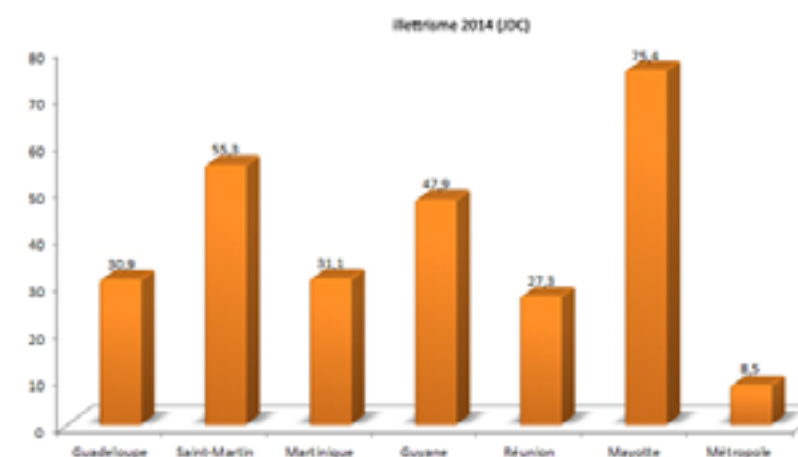
À Saint-Martin, la langue vernaculaire est l'anglais. Le curseur didactique se déplace donc du Français Langue Seconde (FLS) vers le Français Langue Étrangère (FLE), impliquant une stratégie académique adaptée tant en termes de ressources humaines que de pratiques pédagogiques.

Outre ce fait culturel, l'éducation nationale doit faire face à une paupérisation certaine de la société saint-martinoise. Une situation très compliquée, aggravée par le passage de l'ouragan Irma qui a détruit 95 % du bâti de l'île en septembre 2017. Plus aucun lieu culturel n'est recensé sur l'île, ce qui limite les réinvestissements pédagogiques dans l'environnement proche des élèves.

Les résultats scolaires dans les Îles du Nord sont contrastés et reflètent la situation sociétale. L'Éducation nationale s'est adaptée au territoire : la quasi-totalité de Saint-Martin est désormais en éducation prioritaire (REP et REP+), soit 82 % des écoliers. Les évaluations nationales ont permis de repérer que 50% des élèves sont en situation « fragile », ce que la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) confirme, à la sortie du système scolaire : 50 % des jeunes repérés en difficulté de lecture (DDL), plus haut taux de France, DROM inclus.



Proportion des élèves en retard à l'entrée en 6ème.

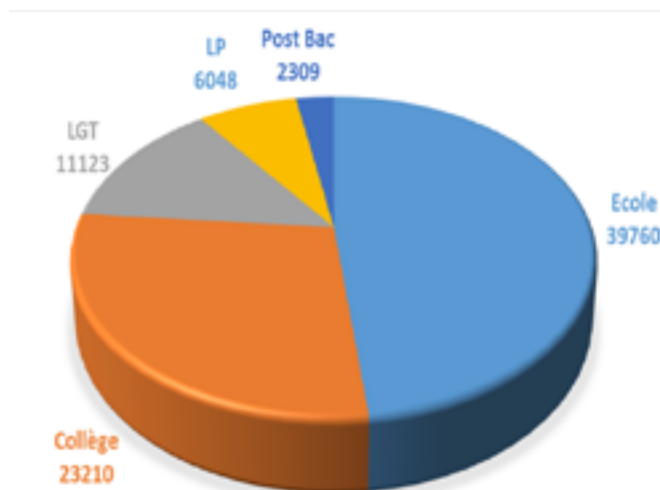


2 - LES EFFECTIFS

À la rentrée 2019, le premier degré accueille 39 760 élèves. Une diminution des effectifs de l'ordre de 2,3 % est attendue pour la rentrée 2020. Pour le privé une diminution de 3 % est également prévue pour la rentrée prochaine.

Au niveau du collège, 23 210 élèves ont été accueillis et une diminution des effectifs de l'ordre de 4,1 % est attendue. En revanche, le lycée et le post-bac devraient enregistrer une légère augmentation.

Au niveau du LGT, 11 123 élèves ont été accueillis, une augmentation de 1,7 % est attendue. Pour le LP, 6 048 élèves ont été accueillis, une augmentation de 3 % est prévue et sur le post-bac 2 309 étudiants ont été accueillis, une augmentation de 1,3 % étant attendue.



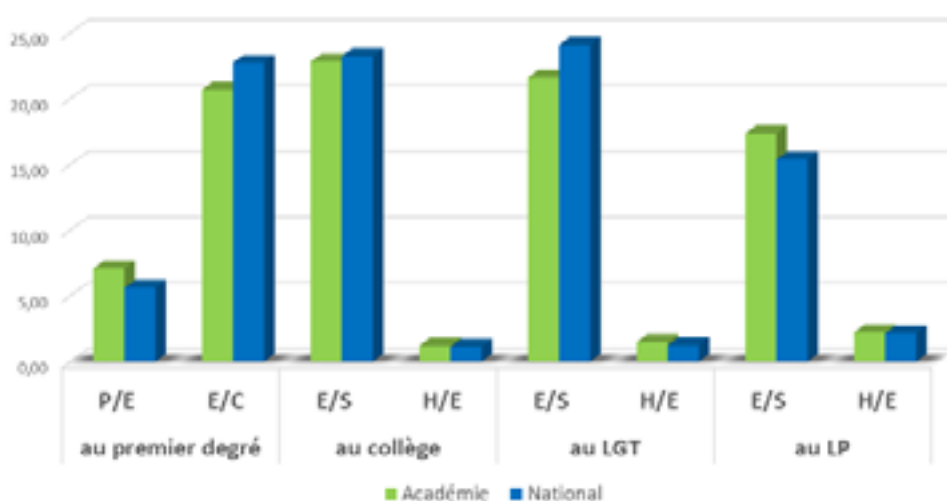
3 - LE TAUX D'ENCADREMENT

Dans le premier degré, le nombre de professeurs par élève (P/E) est de 7,10 contre 5,64 au niveau national. Le nombre d'élèves par classe (E/C) est de 20,74 contre 22,77.

En 2018, au collège, le nombre d'élèves par structure (E/S) est de 22,85 contre 23,28 pour le national et le nombre d'heures par élève (H/E) est de 1,25 contre 1,17 pour le national.

Pour le LGT, nous avons 21,64 élèves par structure contre 24,12 au niveau national et 1,52 heures par élèves contre 1,28.

Dans le LP, nous avons 17,37 élèves par structure contre 15,40 pour le national et davantage d'heures par élèves que le national, soit 2,24 contre 2,16.



P/E : nombre de professeurs par élève
 E/C : nombre d'élèves par classe
 E/S : nombre d'élèves par structure
 H/E : nombre d'heures par élève

4 - LA PERFORMANCE DES ÉLÈVES

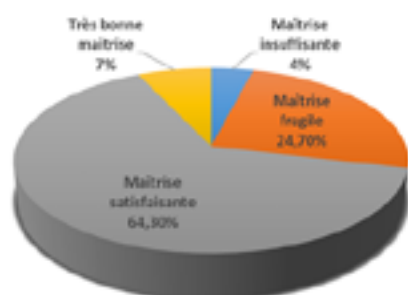
4.1 En début de l'école élémentaire

Par rapport au niveau national, les résultats au CP en français, en 2018, sont inférieurs dans la plupart des domaines. Les résultats en mathématiques sont également inférieurs en particulier pour les domaines complexes. Les résultats en 2019 progressent mais restent insuffisants.

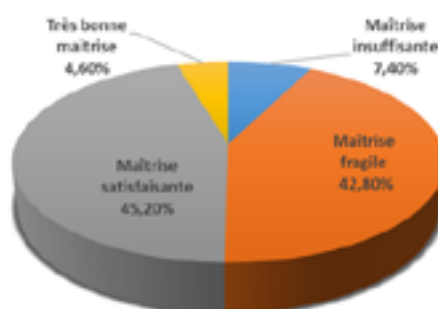
En CE1, en 2018, les résultats en français sont inférieurs au national en particulier pour la compréhension orale et la lecture. En mathématiques, ils sont inférieurs au national, en particulier pour les opérations et la résolution de problèmes. Les résultats progressent en 2019 mais restent inférieurs au national.

4.2 Maîtrise des fondamentaux à l'entrée en 6^e en 2018

En français



En mathématiques



4.3 Élèves en retard à l'entrée en 6^e



La tendance est à la baisse depuis 2016 mais reste encore élevée comparativement au national.

4.4 Élèves en retard en 3^e

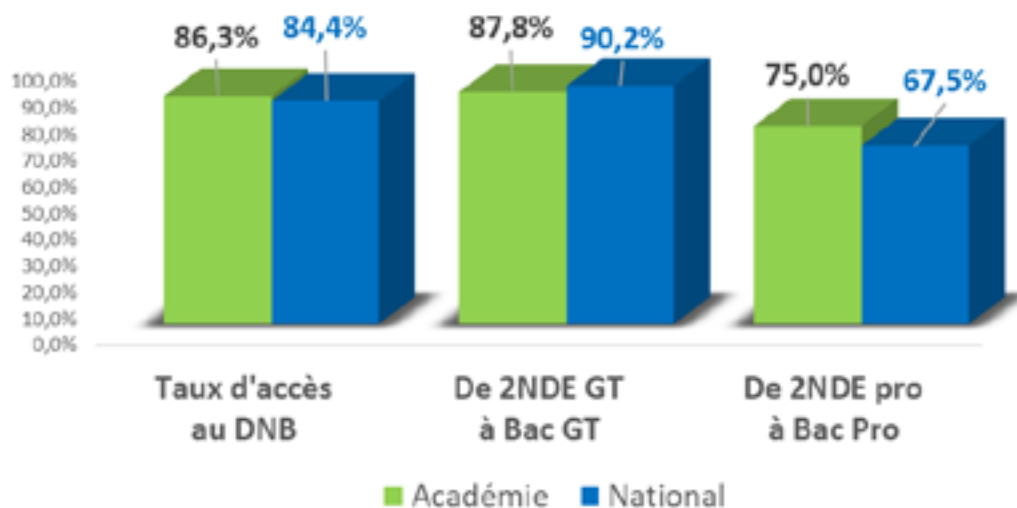


La tendance est à la baisse depuis 2016 avec des taux qui se rapprochent du niveau national et qui sont inférieurs dans les REP.

4.5 Espérance d'obtenir le Bac pour un élève de 6^e

En 2018, l'espérance d'obtenir le bac pour un élève de 6^eme est de **54,1 % pour la voie GT** soit un progrès de **plus de 4 points** (4,4) par rapport à 2014. Pour la **voie professionnelle, ce taux est de 22 %** soit un **léger progrès de 0,5** par rapport à 2014. En moyenne, l'**espérance est de 76 %**.

4.6 Taux d'accès aux diplômes en 2018



En 2018, le taux d'accès au DNB est supérieur de 2 points au niveau national soit 86,3 % contre 84,4 %. Le taux d'accès de la 2nde GT au BAC GT est inférieur de 2 points soit 87,8 % contre 90,2 %. En revanche, le taux d'accès de la 2nde PRO au BAC PRO est supérieur de 7,5 points soit 75 % contre 67,5 %.

4.7 La persévérance scolaire

Le taux de décrochage est pratiquement stable entre 2017 et 2018, soit 5,9 % contre 5,8%. Par rapport au national, on est au-dessus de 0,2 points (5,9 % contre 5,7 %). Le nombre de jeunes en situation de décrochage en 2018 pour le collège est de 126 jeunes dont 21 élèves de SEGPA.

Concernant le lycée, nous avons recensé **1 020 décrocheurs** dont 311 dans la voie générale et technologique et 709 en lycée professionnel. Dans les spécialités professionnelles, on note que **la filière mécanique-électricité est celle qui enregistre le plus d'élèves décrocheurs**, suivi du Génie civil puis de la filière services à la personne et enfin la filière Échanges et gestion.

5 - LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS

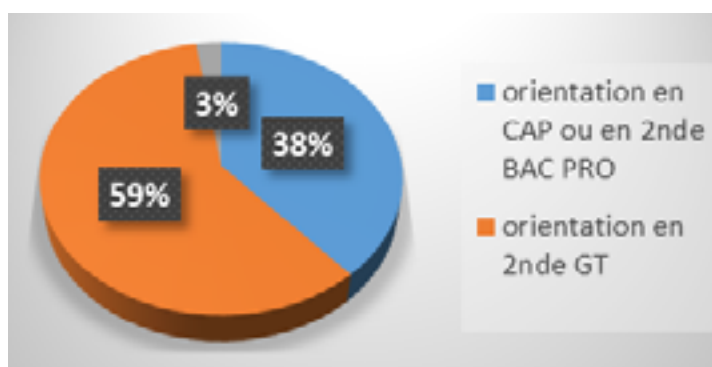
Au DNB, les résultats aux épreuves écrites sont inférieurs au niveau national. L'écart du taux de réussite est de -8,4 au DNB entre les collèges REP+ et les collèges Hors EP ; écart qui est en-deçà du niveau national de l'ordre de -11,7. Notons par ailleurs que cet écart est en diminution depuis 2016. Entre le REP et le hors EP il est de -3,2 en 2018 contre -7,3 pour le national.

5.1 Nombre de collèges avec moins de 5/20 en mathématiques et moins de 6/20 en français, au DNB.

Dans notre académie, **26,9 % des collèges ont plus de la moitié des élèves avec une note $\leq$ à 5/20 en math** et **5,8 % des collèges ont plus de la moitié des élèves avec une note $\leq$ à 6/20 en français**.

5.2 Devenir des élèves de 3^e

L'académie connaît une forte orientation vers la voie professionnelle soit 38 % orientés en CAP ou en Bac Pro. 59 % des élèves de 3^e sont orientés en 2nde GT et 3 % quittent le système scolaire.



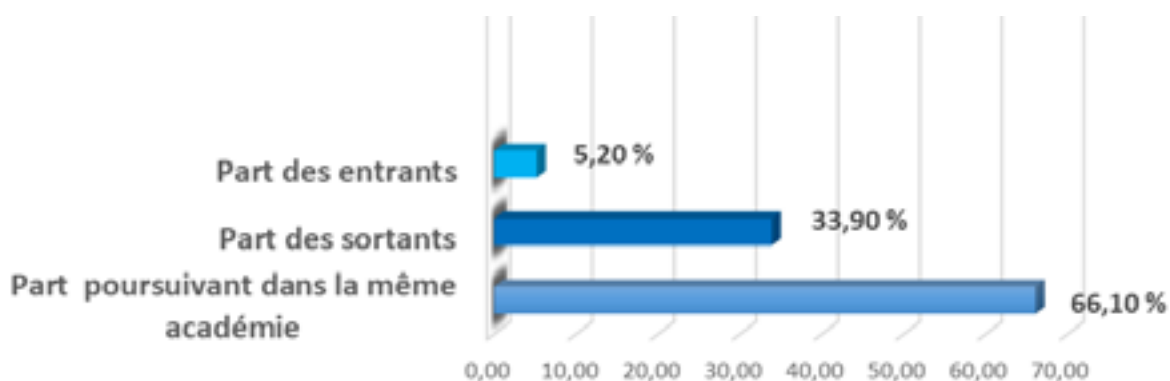
5.3 Répartition des LGT et LP selon les types : IVAL

Au lycée, l'espérance d'obtenir le baccalauréat croisée à l'indicateur de position sociale de l'Académie est nettement supérieure à l'attendu. Pour les LGT, l'analyse de la valeur ajoutée fait apparaître une majorité de lycées performants et sélectifs. Pour les LP, une majorité de lycées performants.

Enfin les résultats aux tests de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2018, indiquent que 32 % de jeunes sont en difficultés de lecture.

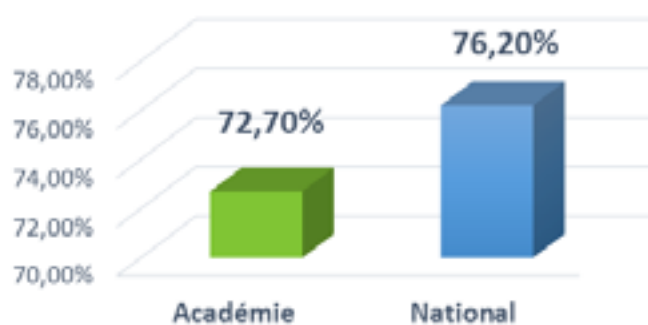
6 - LES POURSUITES D'ÉTUDES

Flux des néo-bacheliers



Taux de poursuite des néo-bacheliers dans le supérieur

En 2018, 72,7 % de bacheliers poursuivent dans l'enseignement supérieur contre 76,2 % au national soit un écart de 3,5 points.



Taux de poursuite par type de formation : BTS, CPGE...

Les taux de poursuite à l'université, en BTS et en CPGE sont supérieurs au national sauf pour les DUT pour lesquels la carte de formation est réduite.

Ce diagnostic nous a permis de mettre en évidence les différents axes et leviers de notre projet d'académie 2020-2023 : des performances à améliorer, des parcours à sécuriser, des personnels à valoriser et des partenariats à renforcer.



4 axes 20 leviers



RÉUSSIR EN
TERRITOIRE
INSULAIRE
ARCHIPÉLAGIQUE
ET MULTILINGUE

20
23

PROJET
D'ACADÉMIE

Axe 1
Des
performances
à améliorer

- Levier 1 :** Assurer la maîtrise des connaissances et compétences nécessaires à la réussite pour chaque élève, de l'école maternelle au lycée.
- Levier 2 :** Développer la culture de l'évaluation pour améliorer le pilotage et les pratiques professionnelles.
- Levier 3 :** Faire vivre l'école de la confiance pour renforcer les apprentissages.
- Levier 4 :** Développer le travail collaboratif.
- Levier 5 :** Garantir à chaque élève de lycée une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur.

Axe 2
Des
parcours à
sécuriser

- Levier 1 :** Territorialiser et accompagner les parcours.
- Levier 2 :** Favoriser le bien vivre ensemble et l'accrochage scolaire.
- Levier 3 :** Réussir avec un parcours de ruptures.
- Levier 4 :** Optimiser l'orientation pour permettre à chacun d'avoir un parcours ambitieux.
- Levier 5 :** Réussir au quotidien l'Inclusion scolaire.

Axe 3
Des
personnels
à valoriser

- Levier 1 :** Impulser un sentiment d'appartenance.
- Levier 2 :** Faciliter les prises de fonction et l'évolution des pratiques professionnelles.
- Levier 3 :** Accompagner les évolutions de carrière.
- Levier 4 :** Penser et structurer la prise en charge des personnels présentant des difficultés.
- Levier 5 :** Optimiser les organisations de travail.

Axe 4
Des
partenariats
à consolider

- Levier 1 :** Articuler efficacement l'action avec les collectivités et les institutions.
- Levier 2 :** Renforcer les liens avec les associations pour une continuité entre activités scolaires et périscolaires.
- Levier 3 :** Faire des parents des partenaires pour la réussite des élèves.
- Levier 4 :** Consolider les relations avec les entreprises pour favoriser l'insertion.
- Levier 5 :** Développer les relations avec la Caraïbe et formaliser les relations avec nos partenaires.



AXE 1

DES PERFORMANCES À AMÉLIORER

Accueillir tous les élèves, dans leur diversité, pour assurer à chacun un parcours scolaire réussi est la mission première de l'École de la République.

Dans l'académie de la Guadeloupe, les disparités sociales et culturelles sont grandes. L'École doit donc, avec l'ensemble des acteurs et partenaires, relever le défi de l'égalité des chances. L'ambition de la réussite du parcours scolaire de chaque élève se résume en deux objectifs : l'élévation générale du niveau des élèves et la justice sociale. Ils répondent à la préoccupation majeure de l'académie de ne pas laisser se creuser les inégalités en s'y attaquant dès le plus jeune âge.

Ainsi, l'académie porte son attention particulièrement sur les débuts de la scolarité pour une acquisition maîtrisée des savoirs fondamentaux dès la fin de l'école primaire (lire, écrire, compter et respecter autrui). Pour éviter les décrochages et exclusions, la vigilance est accrue à l'occasion des ruptures dans les apprentissages, liées au changement de cycles, de classes, d'établissements successifs.

Il s'agit donc de donner plus à ceux qui ont le plus besoin et d'agir à la racine de la difficulté scolaire. Cette recherche de l'équité s'appuie sur quelques principes fondateurs : donner aux élèves à besoins éducatifs particuliers des conditions d'études qui leur permettent de bénéficier d'une formation de qualité, mener à la réussite des jeunes issus de familles en situation de grande pauvreté en veillant à ce qu'ils bénéficient pleinement des dispositifs existants pour les mener à la réussite scolaire et éducative, assurer aux enfants allophones nouvellement arrivés sur notre territoire la possibilité d'avancer au même rythme que leurs camarades.

Au travers du « parcours avenir », les professionnels qui accompagnent les élèves doivent développer toutes les formes d'ambition, mettre en lumière la diversité des réussites possibles, notamment la voie professionnelle, en valorisant les multiples chemins accessibles aux élèves.

L'évaluation doit toucher tous les segments du système éducatif : le pédagogique, l'éducatif, les politiques conduites, les dispositifs, les établissements, les services... L'évaluation doit contribuer à l'amélioration de l'efficacité du système éducatif. Pour ce faire, la culture de l'évaluation doit être renforcée.

Compenser, différencier, relier : c'est ainsi que l'École peut accepter les différences tout en combattant les inégalités. Pour y parvenir, l'ensemble de ses acteurs, en particulier les enseignants, sont appelés à se mobiliser et à coopérer avec ses partenaires : les collectivités territoriales, les associations, les milieux professionnels et les acteurs économiques.

L'engagement de chaque acteur de l'académie contribuera à améliorer les performances, dans une logique d'accompagnement, de soutien et un esprit de travail collaboratif et innovant pour ne laisser personne au bord du chemin.





LEVIER 1

ASSURER LA MAÎTRISE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE POUR CHACQUE ÉLÈVE, DE L'ÉCOLE MATERNELLE AU LYCÉE

IMPLIQUER – FORMER – ACCOMPAGNER - VALORISER

C'est le dialogue entre l'expertise des professionnels et l'engagement des élèves qui garantit la maîtrise des fondamentaux.

Les acquisitions sont progressivement réalisées puis approfondies de la maternelle au lycée par des parcours différenciés. Aussi, élaborer des séances riches et motivantes, adopter des démarches innovantes laissant la place à l'essai, à l'erreur contribuent à l'engagement des élèves.

Ces compétences fondamentales, renforcées au collège et au lycée, doivent permettre la réussite scolaire et l'intégration sociale.

Constats

- Les compétences en lecture – compréhension ne sont pas acquises pour beaucoup d'élèves.
- Trop peu de place est accordée à l'enseignement et à la pratique de l'oral.
- La maîtrise de la langue est insuffisante pour 1/3 des élèves à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) depuis 6 ans.
- Les évaluations nationales de CP, CE1, 6^e et 2nde sont insuffisamment exploitées.
- Les performances des élèves en mathématiques : CP, CE1, 6^e sont inégales et encore trop modestes.
- La continuité en interdisciplinarité et en inter cycles n'est pas complètement investie.
- Un écart de performance important existe entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres.
- Les pratiques d'évaluation ne sont pas assez mobilisées au service de l'adaptation des démarches pédagogiques.

Axes de progrès et objectifs

- Développer une culture commune de compétences à acquérir et améliorer le suivi des élèves.
- Mettre en œuvre un enseignement explicite de l'oral.
- Développer la prise en charge de l'hétérogénéité.
- Améliorer l'efficacité des dispositifs par un accompagnement et un suivi académique précis, notamment en Éducation Prioritaire (EP).

Cibles

- Augmentation des temps de réflexion de partage et de formation en inter catégoriel et en interdisciplinaire.
- Obligation d'évaluer les compétences orales dans toutes les disciplines.
- Amélioration des résultats aux évaluations académiques et nationales en EP.
- Augmentation des résultats à l'écrit aux examens et certifications.

Nos actions

Développer une culture commune des compétences à acquérir et améliorer le suivi des élèves :

- Engager les équipes pédagogiques pour un enseignement par compétences.
- Proposer des temps de concertation pédagogique spécifique pour la réalisation de progressions spirales.
- Élaborer des outils de suivi du parcours individualisé de l'élève (paliers du LSU, positionnement, transmission des informations aux parents et à l'élève).

Mettre en œuvre un enseignement explicite de l'oral :

- Maternelle : développer une école des langages en favorisant la production orale et assurer l'acquisition du langage de scolarisation.
- Élémentaire : apprendre à prendre la parole pour exprimer ses sentiments, ses ressentis et répondre à une question dans un climat bienveillant, apprendre à raisonner et à justifier.
- Collège, lycée : Apprendre à faire une présentation orale, à argumenter, à débattre ; continuer à apprendre à raisonner, à problématiser et à justifier.

Plan académique pour le dire-écrire-lire inter-degrés

- Participer aux actions académiques Lire, dire, écrire.
- Améliorer l'accès aux ressources pour « vivre avec les livres » : revitaliser les bibliothèques, les Centres de Documentations et d'Information (CDI).
- Développer l'implantation d'un média dans les établissements ou réseaux scolaires.
- Développer des concours de lecture et d'écriture ciblés.

Plan académique pour les Mathématiques

- Mettre en œuvre les 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques dans les établissements scolaires (Plan Villani-Torossian) : augmenter le temps de formation des enseignants en Mathématiques, mettre en place des clubs de mathématiques pour les élèves.
- Travailler en relation avec les laboratoires de recherche en Mathématiques, mutualiser des projets innovants sur la résolution de problèmes mathématiques adossée à la métacognition et la confiance en soi.

Améliorer l'efficacité des dispositifs en EP et zone en marge

- Poursuivre le déploiement du plan académique d'accompagnement en éducation prioritaire et dans les zones en marge :
 - Évaluation des établissements en REP+ et REP ;
 - Accompagnement et formation pour faire évoluer les pratiques pédagogiques ;
 - Accompagnement et suivi des dispositifs d'aide aux élèves (classes dédoublées et 100 % de réussite, devoirs faits, Activités Pédagogiques (APC), accompagnement personnalisé...).
- Renforcer « l'écosystème apprenant » REP, REP+ autour de problématiques partagées avec l'appui des chercheurs (Centre de Recherches et de Ressources en Éducation et Formation (CREFF), l'Institut Français de l'Éducation (IFE), Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), personnes-ressources, cellule innovation) :
 - Impulser et développer les recherches-actions ;
 - Communiquer et partager sur les dispositifs et projets innovants connus, sur les pratiques qui font réussir les élèves.

LEVIER 2

DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ÉVALUATION POUR AMÉLIORER LE PILOTAGE ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CULTURE COMMUNE – ÉQUITÉ – BIENVEILLANCE – PERFORMANCE CONFIANCE – EFFICIENCE – MUTUALISATION – INDICATEURS

La culture de l'évaluation constitue, pour notre académie, un enjeu majeur car elle vise l'amélioration des performances et l'accompagnement du changement des pratiques professionnelles au service de la réussite des élèves.

Pour apprécier la performance collective, il est utile de mettre en place des processus évaluatifs. Cette démarche doit reposer sur l'auto évaluation et sur l'évaluation externe.

Ainsi, une régulation efficace à tous les niveaux sera possible. L'efficacité de notre action pédagogique est indéniablement un enjeu social.

Constats

- Les données issues des différentes évaluations, tant au niveau académique qu'au niveau des unités éducatives, ne nourrissent pas de manière efficiente la réflexion et les analyses des différents acteurs.
- Les pratiques d'exploitation des résultats aux évaluations nationales (CP, CE2, 6^e) ainsi que l'utilisation des outils institutionnels (Livret Scolaire Unique (LSU), Livret Scolaire du Lycée (LSL)) diffèrent d'un établissement à l'autre.
- Le suivi des dispositifs n'est pas assez formalisé.
- Une culture commune de l'évaluation par compétences est encore à conforter à l'échelle des établissements.

Axes de progrès et objectifs

- Développer la qualité du service rendu aux usagers.
- Faire en sorte que les actions menées auprès des élèves et les effets constatés soient partagés par tous les acteurs.
- Améliorer les pratiques professionnelles évaluatives (entrée par compétences pour mieux cibler les progrès de l'élève, pratiques réflexives).
- Mettre en cohérence l'ensemble des contrats d'objectifs et tableaux de bord.
- Adopter un rythme annuel d'évaluation et de régulation du projet académique, contrat d'objectifs et projet d'établissement.

Cibles

- Tous les établissements soumettent une enquête de satisfaction en direction des usagers.
- Connaissance du projet école et du projet établissement par tous les acteurs.
- Tous les outils dédiés à l'évaluation par compétences sont renseignés en continu.
- Tous les établissements doivent être dotés d'un contrat d'objectifs et d'un tableau de bord.
- Les politiques éducatives des établissements doivent être évaluées dans le cadre d'un protocole académique.
- Toutes les unités éducatives doivent réaliser leur auto-évaluation.

Nos actions

- Renforcer les compétences en termes de culture d'évaluation (Formation d'Initiative Locale, diffusion des pratiques qui font mieux réussir).
- Mettre en place une approche collective sur les procédures d'évaluation :
 - Généraliser l'utilisation de grilles d'observation en maternelle afin d'accompagner les progrès de chaque élève ;
 - Classes sans notes pour le cycle 3 et évaluation par compétences pour tous ;
 - À l'échelle de l'unité éducative, viser une culture commune d'évaluation différenciée en y introduisant la notion d'équité.
- Mieux prendre en compte des résultats entre l'école primaire, le collège et le lycée pour améliorer les résultats des élèves. Une analyse partagée des besoins des élèves sur l'ensemble du parcours.
- Mobiliser et optimiser les dispositifs d'aide existants au regard du positionnement de l'élève en termes de compétences à renforcer ou à stabiliser.
- Communiquer et expliciter en continu les compétences acquises, en direction de l'élève et de sa famille. Repenser la formalisation du bulletin d'évaluation (de la notation chiffrée à l'évaluation par compétences).
- Développer les diagnostics d'auto-évaluation d'EPL (QUALEDUC...), évaluation des dispositifs.
- Viser la création d'une véritable « chaîne de l'évaluation » : appui sur des tableaux de bord, sur des personnes ressources, procédures de suivi.
- Instituer des bilatérales. Formaliser le contrat d'objectifs et les lettres de missions.
- Produire des statistiques répondant aux besoins identifiés des pilotes.
- Créer un espace commun de partage sous la forme d'un Espace Numérique de Travail (ENT) pour faciliter le pilotage et la continuité.



LEVIER 3

FAIRE VIVRE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE POUR RENFORCER LES APPRENTISSAGES

AVOIR CONFIANCE EN SOI ET EN L'AUTRE – OBSERVER – ÉCOUTER FAIRE PREUVE DE BIENVEILLANCE ET DE RESPECT

L'École fait le pari de l'éducabilité. L'ensemble de la communauté éducative visera à renforcer la confiance des élèves envers l'École et à mieux faire adhérer les parents aux enjeux de l'École.

Constats

- Le manque de confiance génère l'échec scolaire.
- Trop souvent la nature de la difficulté n'est pas diagnostiquée de façon précise.
- On observe une implication inégale des parents selon les établissements scolaires.
- Des difficultés persistent dans la prise en charge des élèves les plus fragiles (notamment les élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap et les élèves à besoins éducatifs particuliers).
- L'élève n'est pas assez pris en compte dans sa dimension globale.

Axes de progrès et objectifs

Instaurer un climat de **confiance** et de **bienveillance**

- S'appuyer sur la diversité culturelle des territoires pour favoriser le respect : mutualiser ces richesses pour mieux vivre ensemble.
- Articuler la problématique du climat scolaire avec la réflexion sur les démarches pédagogiques au sein de la classe.
- S'appuyer sur les résultats des recherches en neurosciences pour un enseignement qui renforce la confiance des élèves dans leurs capacités d'apprentissage (mémorisation, statut de l'erreur, métacognition, etc.).
- Utiliser le dispositif « Devoirs faits » au collège, comme moyen de renforcer la confiance en soi.
- S'appuyer sur le plan académique DYS.
- Faire du conseil de classe un temps privilégié d'analyse et d'accompagnement des élèves.
- Améliorer l'accueil et le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Impliquer les élèves dans la vie de l'établissement.
- Renforcer la prévention de l'absentéisme.
- Mieux prendre en charge les élèves temporairement exclus.
- Augmenter le nombre de locaux dédiés aux parents dans les EPLE.
- Amplifier le dispositif d'ouverture de l'école aux parents allophones (OEPRE : cours de FLE).

Cibles

- Diminution du nombre de sorties sans diplôme.
- Diminution du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers en rupture avec le système scolaire.
- Généralisation du dispositif « Devoirs faits » au collège.
- Augmentation des actions réalisées par les élèves dans le cadre des différentes instances (conseil de la vie collégienne (CVC), conseil de la vie lycéenne (CVL), maison des lycéens (MDL), comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).
- Diminution des taux d'absentéisme à tous les niveaux de la scolarité.
- Hausse des mesures de responsabilisation alternatives aux exclusions.
- Au moins un espace parents dans chaque EPLE.
- Hausse du taux de participation aux élections des parents d'élèves à tous les niveaux de scolarité.
- Augmentation du nombre d'ateliers linguistiques pour les parents allophones.

Nos actions

- Former tous les personnels à la bienveillance et à l'éducabilité pour construire la confiance et l'estime de soi dès la maternelle.
- Renforcer chez les enseignants des pratiques pédagogiques propices à la création d'un climat de confiance dans la classe.
- Renforcer l'accompagnement des établissements accueillant un PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).
- Former les personnels à mieux communiquer avec les parents sur les enjeux de l'École.
- Mettre en œuvre systématiquement un temps d'accueil en début d'année pour les élèves, les parents et les personnels, notamment les AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) ; prévoir un temps d'accueil pour les personnels arrivant en cours d'année.
- Mettre en place pour tous les élèves des entretiens individuels durant la semaine de la rentrée pour connaître leurs besoins et leur perception de leur scolarité (collège, lycée).
- Mettre en place dans tous les établissements de l'académie des ateliers artistiques (notamment de théâtre) pouvant intégrer des parents d'élèves.
- Créer un guide académique favorisant la mise en place de « mesures de responsabilisation » comme alternative aux conseils de discipline.
- Développer les labellisations « École du bonheur ».
- Identifier les territoires qui présentent de forts taux d'absentéisme chez les enfants dès la maternelle et mener des actions d'accompagnement à la parentalité.
- Décliner la mallette des parents en Guadeloupe.
- Proposer des temps de parole, d'échange, d'information pour les parents des élèves à besoins éducatifs particuliers.



LEVIER 4

DÉVELOPPER LE TRAVAIL COLLABORATIF

MUTUALISER – INTERAGIR – COOPÉRER – COLLABORER – SOUTENIR – VALORISER

- Travailler en équipe.
- Partager des objectifs communs.
- Entretenir des réseaux de partenaires internes et externes.
- Interagir dans un but commun.

Constats

- Le travail en équipe ne va pas de soi.
- Se réunir n'induit pas forcément un travail collaboratif.
- Les démarches et les outils du travail en équipe ne sont pas toujours maîtrisés.
- Des instances et des espaces de concertation existent mais sont insuffisamment exploités.

Axes de progrès et objectifs

- Accompagner et renforcer le développement professionnel des personnels sur le travail en équipe.
- Renforcer la formation inter-catégorielle et catégorielle au travail en équipe.
- Développer l'utilisation des outils numériques collaboratifs.
- Impulser et soutenir le travail collaboratif pour faire évoluer les pratiques et les postures professionnelles.

Cibles

- Constitution d'un réseau d'animateurs académiques (1 référent académique par catégorie de personnel et 1 référent par EPLE).
- Tous les établissements doivent se doter d'un calendrier de formation à l'utilisation d'un outil collaboratif à la rentrée 2020.
- Tous les emplois du temps doivent prévoir un temps de concertation en équipe.

Nos actions

- Renforcer le partenariat avec Réseau Canopé sur les formations en s'appuyant sur les outils numériques collaboratifs.
- Former aux outils numériques collaboratifs et renforcer leur usage pour diffuser, valoriser et mutualiser.
- Inclure de façon transversale la dimension du travail en équipe dans les formations.
- Mettre en place des modules de formation des personnels d'encadrement (chefs de service, inspecteurs, directeurs d'école, chefs d'établissement, directeurs de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), ...) sur le travail en équipe et inter-catégoriels.
- Favoriser la mise en place d'une communauté d'apprentissage dans les établissements scolaires et au rectorat.
- Mettre en place un espace numérique de diffusion de toutes les circulaires en direction des établissements.
- Renforcer le travail collaboratif entre les établissements scolaires et le rectorat.
- Développer le travail collaboratif au niveau des élèves.
- Inclure dans les emplois du temps un espace réservé à la concertation permettant un travail en équipe.



LEVIER 5

GARANTIR À CHAQUE ÉLÈVE DE LYCÉE UNE MEILLEURE PRÉPARATION VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AMBITION

Les taux de réussite en première année dans l'enseignement supérieur attestent d'une réelle difficulté des étudiants à s'intégrer à l'université. Parfois mal vécue, la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur justifie plus que jamais l'intérêt accordé au continuum bac -3/bac+3.

Constats

- Certains étudiants manquent de confiance en soi, ce qui génère un manque d'ambition.
- Les conditions d'apprentissage ne sont pas optimales.
- Nos territoires souffrent d'un isolement technologique, culturel et scientifique.
- La fragilité sociale et économique peut constituer un obstacle réhibitoire à la réussite.
- Trop d'étudiants abandonnent au cours de la première année de l'université.
- Certains étudiants s'orientent par défaut.
- Un réseau d'anciens élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) qui fonctionne bien.
- Des dispositifs « cordées de la réussite » efficaces.

Axes de progrès et objectifs

- Accompagner et encourager les vocations dès le collège et travailler l'estime de soi.
 - Liaison Lycée-Supérieur : Dispositifs d'accompagnement mutualisés.
- Mieux accompagner les élèves issus de Bac Pro qui envisagent une orientation vers l'enseignement supérieur (Brevet de Technicien Supérieur (BTS , Licence...).
- Mieux faire connaître les formations universitaires.
 - Étoffer l'offre de formations.
 - Développer et pérenniser les événements à caractère scientifique regroupant des universitaires, des étudiants et ouvrir l'accès aux lycéens.

Cibles

- Tous les élèves doivent recevoir une information sur les exigences des formations de l'enseignement supérieur.
- Tous les étudiants repérés à besoins particuliers doivent être pris en charge par un dispositif d'accompagnement.
- Les étudiants repérés doivent être prioritaires pour le Fonds Social Étudiants, petits emplois (service civique / Assistants d'Éducation).

Nos actions

- Travailler avec les collectivités en charge des transports sur une meilleure prise en compte de l'emploi du temps des étudiants.
- Étendre l'enseignement de certains modules (CALCULUS) familiarisant les lycéens aux exigences des CPGE.
- Développer les journées portes ouvertes pour la découverte des formations du supérieur avec un calendrier académique (BTS, CPGE, diplôme universitaire de technologie (DUT), Licence...).
- S'appuyer sur le dispositif des cordées de la réussite avec un maillage enseignement supérieur, lycée et collège pour développer l'ambition des élèves, mieux faire connaître et valoriser les formations de l'UA.
- Créer des rapprochements durables avec les acteurs économiques et développer le mécénat pour les étudiants méritants.
- Renforcer les immersions à l'université et en CPGE ainsi que les campagnes d'information dès la Seconde.
- Mettre en place un accompagnement avec les psychologues de l'Éducation Nationale (PSY-EN) dès la classe de seconde.
- Mettre en ligne les programmes du secondaire et des maquettes de l'université.
- Renforcer l'accompagnement et la préparation des élèves de Bac Pro vers l'enseignement supérieur.



AXE 2

DES PARCOURS À SÉCURISER

L'École se doit de répondre aux exigences que sont le droit à la formation pour tous et la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette sécurisation se mettra en place à plusieurs niveaux. Cinq leviers sont retenus.

Territorialiser et accompagner les parcours

Il est nécessaire d'impulser une politique différenciée et adaptée au territoire archipélagique, prenant en compte le contexte social, scolaire et géographique, pour faire émerger des solutions concrètes dans une stratégie de co-construction avec les différents acteurs.

Favoriser le bien vivre ensemble et l'accrochage scolaire

L'apprentissage du respect d'autrui est un objectif pédagogique aussi important que la transmission des savoirs qui participe à la construction de l'individu.

Il est donc possible pour l'élève de s'engager dans des activités scolaires ou hors temps scolaire, d'agir, d'échanger avec autrui et de conquérir son autonomie.

Un tel projet éducatif clair et partagé nourrit la confiance de tous en préservant un climat de sécurité et de justice scolaire.

Réussir avec un parcours de ruptures

Les parcours scolaires peuvent être linéaires mais ils donnent parfois lieu à des ruptures. Il s'agit d'éviter l'isolement de l'apprenant et de sa famille.

Le parcours de formation est fait de transitions (cycles, degrés).

Anticiper et prévenir, c'est travailler à la réussite du projet de l'élève. Pour ce faire, il faut construire une progressivité et une réversibilité des parcours.

À tous les niveaux, il faudra susciter l'implication des parents dans l'esprit de la coéducation.

De nombreux dispositifs mériteraient d'être optimisés en étant mieux connus, mieux contextualisés et déployés en tenant compte de l'environnement, du territoire.

Bien se connaître et être capable de s'orienter sont des atouts pour appréhender les transitions inhérentes au parcours individuel et professionnel avec réussite.

Optimiser l'orientation pour permettre à chacun d'avoir un parcours ambitieux

Les compétences de chacun à s'orienter dans le cadre du "parcours avenir" sont essentielles.

L'articulation de l'enseignement disciplinaire et de l'éducation à l'orientation s'impose.

Tous les acteurs concernés doivent se mobiliser sur l'ensemble du parcours de formation afin d'articuler et d'inscrire en complémentarité leurs actions.

Sécuriser les parcours dans une école qui se nourrit de diversité, de pluralité et de mixité.

Le bassin est un niveau pertinent d'expérience de mutualisation, d'organisation commune d'actions.

Ouvrir l'apprenant à de nouveaux possibles oblige à aller au-delà d'une simple connaissance des métiers et de développer sa culture économique et sa connaissance du monde professionnel.

Réussir l'inclusion scolaire au quotidien

Le concept d'inclusion dépasse largement l'enceinte de l'école et s'inscrit fondamentalement comme un projet de société. Cependant, l'inclusion commence à l'école car l'éducation est incontournable dans la construction d'un monde empreint de plus grande justice sociale et d'équité.



LEVIER 1

TERRITORIALISER ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS

ESPÉRANCE - EXPLICITATION - AUTONOMIE

L'École reste porteuse d'espérances. En étant plus efficiente dans l'accompagnement des parcours, en veillant à une territorialisation équitable des formations, elle sera en mesure de retrouver la pleine confiance des familles. Cela nécessite une réelle sécurisation des parcours et une explicitation en direction des familles.

L'objectif est de développer l'autonomie de tous les jeunes, qu'ils aient des besoins éducatifs particuliers ou non. Ils doivent avoir conscience de leurs compétences afin d'être des acteurs éclairés dans leur parcours de formation.

Constats

- Repenser la territorialité implique des conséquences sur la vie des familles. Cette réflexion est nécessaire pour que l'ensemble du territoire puisse assurer un maillage équitable des formations.
- Le réseau routier est saturé sur certains axes et des établissements sont très sollicités.
- Le nombre de places en internat est insuffisant.
- Trop d'étudiants abandonnent leur formation universitaire en cours d'année en raison d'un choix d'orientation par défaut ou de situation précaire pour certains.
- Les parents reconnaissent ne pas être bien informés sur les formations de l'enseignement supérieur qui existent en Guadeloupe.
- L'offre de formation n'est pas en totale adéquation avec le tissu économique de la Guadeloupe.

Axes de progrès et objectifs

- Améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement.
- Renforcer des réseaux d'établissements.
- La carte de formation d'un territoire doit être en cohérence avec les ressources existantes (humaines et techniques).
- Améliorer les modalités d'information des usagers sur les parcours.
- Mieux exploiter le parcours avenir dans le continuum collège-lycée-supérieur.
- Repenser le maillage territorial de l'offre de formations.

Cibles

- Doublement du nombre de places en internat.
- Tous les EPLE disposant d'un internat doivent avoir passé au moins une convention avec un autre EPLE pour proposer des chambres.
- Augmentation du nombre de formations en apprentissage par réseau d'établissements en lien avec le territoire.
- Une majorité de parents présents lors des actions pour l'orientation.
- Diminution du nombre de jeunes qui quittent la Guadeloupe pour une poursuite d'études, alors que la formation est présente sur le territoire.
- Tous les bilans de compétences sont remis aux familles lors des rencontres parents-professeurs.

Nos actions

Pour une territorialisation des parcours :

- Favoriser la construction de places en internat.
- Favoriser la mise en réseau des EPLE dans et hors académie pour l'accueil temporaire d'élèves et des formations.
- Développer le territoire connecté avec davantage de formations à distance.
- Avoir une attention particulière pour les établissements qui souffrent de la double insularité et /ou qui sont excentrés.
- Mieux porter à la connaissance des parents les formations proposées dans le supérieur.
- Rendre consultables sur le smartphone des applications de repérage des parcours de formation possibles sur le territoire.
- Territorialiser l'intervention des personnels médico-sociaux sur des zones géographiques continues.
- Accroître le temps des personnels médico-sociaux au sein des EPLE classés en REP, afin qu'ils puissent mieux accompagner les élèves et les parents.
- Penser les formations en réseau et dans la continuité maternelle- supérieur.
- Développer l'apprentissage des fondamentaux, l'adaptabilité des compétences, la connaissance des systèmes d'information (85 % des emplois de 2030 sont à inventer).
- Généraliser l'évaluation par compétences, une évaluation critériée qui donne de la lisibilité sur les acquis des élèves.
- Favoriser l'ambition des élèves de la voie professionnelle avec l'apprentissage de deux langues vivantes.
- Mettre en place des formations en établissements afin que tous les enseignants soient en mesure d'accompagner les élèves à besoins particuliers.
- Favoriser la connaissance de l'apprentissage, valoriser l'alternance, en faisant intervenir davantage le monde de l'entreprise dans les EPLE.

LEVIER 2

FAVORISER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET L'ACCROCHAGE SCOLAIRE

ÉCOUTE- COLLABORATION- ANTICIPATION – IMPLICATION

Le bien-vivre ensemble nécessite que les différents acteurs se rencontrent, s'écoutent et apprennent à se connaître. Ainsi la mutualisation des expertises, le développement des compétences des acteurs de l'éducation, la meilleure prise en compte de la coéducation et du développement de la coopération entre les élèves sont des axes forts du mieux vivre ensemble. Cela favorise l'envie de l'élève de fréquenter son établissement, de s'y impliquer dans et hors la classe.

Constats

- Existence de nombreux dispositifs liés à la prise en charge du décrochage scolaire.
- Implication des équipes dans des projets visant la prise en charge de la difficulté scolaire et faisant appel à des pratiques innovantes.
- Pédagogies transmissives dominantes dans l'académie, peu d'interactions entre les élèves.
- Manque de visibilité des actions pédagogiques existantes efficaces.
- La communication entre les acteurs est à développer davantage.

Axes de progrès et objectifs

- Amplifier le soutien à la parentalité.
- Développer des formations en établissement pour l'adaptation des pratiques pédagogiques et évaluatives aux divers profils d'élèves.
- Favoriser la formation entre pairs (communauté apprenante).
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages.
- Aménager autrement l'espace classe (modules - îlots...) pour mieux diversifier les pratiques pédagogiques.
- Faire de l'évaluation un outil d'apprentissage, de formation et de progrès de l'élève.
- Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Cibles

- Multiplier par deux le taux de fréquentation des parents aux ateliers/café des parents par établissement.
- Un plan pluriannuel de formations d'initiative locale par établissement (y compris à destination des usagers).
- Une formation par an, à la prise en charge des élèves à besoins particuliers dans chaque établissement et écoles.
- Augmenter significativement le taux de participation des enseignants aux actions de formations.
- Un espace classe sur cinq par établissement aménagé autrement (Modules, îlots,...).
- Une majorité d'enseignants utilisant des nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation.

Nos actions

- Développer des formations d'initiative locale en établissement, circonscription, bassin (évaluation, différenciation pédagogique, pratique réflexive...).
- Diversifier les modalités d'enseignement (organisation de la classe, interactions entre les élèves, co-intervention, co-enseignement, tutorat, classe inversée...).
- Développer les liaisons inter-cycles et inter-degrés.
- Associer davantage les familles au processus d'orientation.
- Valoriser tous les parcours (développer les portraits et témoignages d'anciens élèves, ...).
- Favoriser l'engagement des élèves (prise en compte de la parole des élèves, valorisation...).
- Tenir compte des particularités climatiques des territoires en proposant des équipements solaires pour réduire la facture énergétique des EPLE.
- Renforcer les compétences psychosociales de tous les membres de la communauté scolaire (CPS).
- Développer et médiatiser les actions d'aide à la parentalité.
- Favoriser une meilleure communication entre les membres de la communauté éducative, en mettant en place des formations sur les techniques de communication, la psychologie de l'enfant/l'adolescent à destination de tous les personnels.

ANTICIPER - REMÉDIER

Dans notre système éducatif, les ruptures dans le parcours de l'élève ne doivent pas être synonymes d'échec. Ces ruptures peuvent être l'occasion de sortir du normé pour favoriser et donner du sens à la pluralité, la diversité et à la différenciation.

Constats

- Les jeunes en rupture scolaire sont de plus en plus jeunes.
- Les problématiques inhérentes à leur rupture sont d'origine diverses.
- La rupture est souvent en lien avec une rupture familiale.
- La rupture synonyme de blessure, de cassure, d'arrêt de la scolarité traditionnelle.
- Beaucoup de dispositifs et instances existants mais dont il faut améliorer l'évaluation.
- Existence d'outils et d'expertise (LSU).
- Manque d'établissements spécialisés (Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), Institut Médico-Éducatif (IME)....).
- Mobilisation du réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE) et de la Plate-forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) trop faible.
- Difficultés des familles (socio-médico-environnementales).
- Carte des formations pas toujours en cohérence avec le territoire.

Axes de progrès et objectifs

- Exploiter de manière cohérente les dispositifs et outils dans le cadre des liaisons inter cycles et inter degrés.
- Instaurer les liaisons école-collège-lycée-supérieur.
- Améliorer l'information des familles.
- Favoriser la mixité des parcours.
- Renforcer les partenariats (Conseils Départemental et Régional, COM, Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)).
- Garantir l'égalité des chances pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (SEGPA, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A), Haut Potentiel HP...).
- Assurer le droit au retour en formation.

Cibles

- Tous les élèves de SEGPA doivent bénéficier d'une poursuite d'études en cohérence avec leur projet.
- Doubler les partenariats.
- Doubler le nombre de retours en formation.

Nos actions

- Créer un guichet unique sur chaque bassin d'éducation et de formation avec pour missions :
 - Informer sur les formations, dispositifs et parcours possibles ;
 - Orienter et accompagner ;
 - Déployer les dispositifs sur le territoire et améliorer leur accessibilité.
- Créer une permanence médico-psychologique en réseau d'établissements.
- Former la communauté éducative à la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Développer en cohérence et en réseau la carte des form Travailler à la continuité pédagogique BAC-3 / BAC+3.
- Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours.
- Renforcer la démarche qualité, réaliser un audit annuel des dispositifs existants.



LEVIER 4

OPTIMISER L'ORIENTATION POUR PERMETTRE À CHACUN D'AVOIR UN PARCOURS AMBITIEUX

RÉUSSITE - ORIENTATION – AMBITION

Temps fort dans le parcours de l'élève, la question de l'orientation est un enjeu primordial.

Réussir un parcours ambitieux, impose une culture partagée par les différents acteurs et partenaires de l'École.

Constats

- Formation parcellisée de l'élève en raison d'une absence de vision globale.
- Absence d'outils pour une programmation continue des « Parcours Avenir » (accompagnement à l'orientation).
- Manque de convergence et d'exploitation d'outils de pilotage communs permettant entre autre un suivi global des cohortes.
- Insuffisance de traitements spécifiques des publics en grande difficulté (SEGPA, ULIS).
- Offre de formation élargie, diversifiée et adaptée, mais « inégalement » répartie sur le territoire.
- Timide avancée vers la mixité des publics.
- Fragilisation des parcours due à une gestion logistique insuffisante (transports, internat, ½ pension).

Axes de progrès et objectifs

- Former à une culture commune du parcours de l'élève de la maternelle au supérieur.
- Développer une culture de l'ambition en s'appuyant sur les 4 parcours : santé, avenir, citoyen, artistique et culturel.
- Favoriser la montée en compétences de chacun pour élever le niveau de qualification de tous.
- Favoriser le maillage du territoire du point de vue des formations, des transports et des logements (internats, ½ pension...).

Cibles

- Nombre d'outils de suivi commun et de construction des parcours (100% des cohortes suivies...).
- Nombre d'actions en partenariat avec le monde de l'entreprise, les grandes écoles et le monde culturel.
- Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre des liaisons inter cycles et inter-degrés (forums, JPO, Journée de l'orientation active, formations d'initiative locale...).
- Augmentation significative du taux d'affectation
- Nombre de stages passerelles et de réorientations effectives.
- Taux de fréquentation des parents aux différents temps d'information dans le parcours de formation de l'élève.

Nos actions

- Développer la compétence à s'orienter, rendre l'élève acteur de ses choix par une information précoce, adaptée et raisonnée.
- Développer l'autonomie et la capacité à s'auto-évaluer.
- Mettre en œuvre des bilans de relations entre élèves et enseignants.
- Développer l'ancrage disciplinaire de l'accompagnement à l'orientation (Parcours Avenir).
- Favoriser l'immersion des élèves et enseignants dans les différents cycles.
- Mettre en réseau les établissements pour favoriser les passerelles et la mixité des parcours.
- Favoriser les échanges de pratiques des enseignants dans la liaison inter-degrés.
- Former aux pratiques pédagogiques bienveillantes en formation initiale et formation continue.
- Démocratiser l'information relative à l'orientation (élèves, parents, professeurs).



LEVIER 5

RÉUSSIR AU QUOTIDIEN L'INCLUSION SCOLAIRE

VALORISATION - CONFIANCE - PARTICIPATION

L'inclusion scolaire :

- Une école qui permet à chaque élève d'apprendre et d'avoir une scolarité réussie ;
- Une philosophie et un ensemble de pratiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel ;
- Des conditions d'une participation active aux apprentissages et à la vie scolaire, permettant à l'élève de se projeter par un choix libre et réfléchi dans une vie sociale, professionnelle autonome.

Constats

- Les droits à la formation, à la différence et au choix d'un projet de vie sont difficilement mis en œuvre.
- Le partage des valeurs et principes fondamentaux de l'école inclusive est encore insuffisant.
- Le parcours scolaire s'apparente pour l'élève et sa famille à un parcours du combattant.
- Le lien MDPH Structure scolaire n'est pas toujours satisfaisant.
- Le personnel non spécialisé est démuni face à la différence avec un sentiment d'impuissance.
- Si l'élève intègre un dispositif, il n'a pas toujours le sentiment d'appartenir à une classe, une communauté.
- La poursuite d'études est limitée en raison d'un choix peu ambitieux imposé par l'existant.

Axes de progrès et objectifs

- Développer en formation initiale et continue une culture de l'inclusion.
- Développer chez les élèves le sentiment d'appartenance à une classe/ un EPLE.
- Garantir le droit à un projet de vie : mieux valoriser les compétences des élèves en inclusion.
- Construire au plus tôt le parcours de l'élève en lien avec sa famille.
- Coordonner les services internes/externes et les ressources PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés).

Cibles

- Tous les personnels ont reçu une formation à l'issue des 3 ans.
- Reconnaissance des compétences et valorisation par une certification pour la majorité des apprenants.
- Consolidation du pôle de qualification (CAP) et pôles métiers (Bac Pro) sous statuts multiples (initial-apprentissage- en formation continue) : au moins un pôle par territoire.

Nos actions

- Mettre en place un comité de pilotage d'ajustement des dispositifs d'inclusion dans chaque bassin d'éducation et de formation.
- Mettre à disposition plus de ressources sur l'accompagnement personnalisé, la coopération et l'explicitation.
- Développer et échanger les pratiques de classes inclusives.
- Concevoir les évaluations comme valorisation des progrès et des acquis des élèves.
- Permettre l'accès à un premier niveau de qualification.
- Anticiper et apporter des réponses aux besoins :
- Dépister plus précocement et assurer le suivi continu école- supérieur ;
- Développer et renforcer la prise en compte partagée.
- Développer des espaces visant à ouvrir l'École aux parents et développer des actions d'échanges pour leur permette d'aider les élèves au quotidien et de comprendre leur parcours scolaire et les enjeux éducatifs.
- Assurer un maillage de l'ensemble des territoires avec des PIAL, des ULIS et autres dispositifs.

AXE 3

DES PERSONNELS À VALORISER

Faire réussir les élèves exigent l'implication de l'ensemble des acteurs du système éducatif, quel que soit leur niveau d'intervention. **10 137** personnes toutes catégories confondues œuvrent au quotidien pour la réussite des **91 136** élèves de l'académie. Chacun(e), où qu'il ou elle soit (école, établissement, services académiques) participe à une chaîne de réalisations et de performances. Au-delà de la réussite des élèves, les personnels sont une ressource dont nous devons prendre soin collectivement, valoriser et renforcer les compétences.

Un certain nombre de constats peuvent être énoncés concernant les conditions d'exercice matérielles ou organisationnelles. Les personnels de l'académie présentent des caractéristiques spécifiques :

- **7 925** personnels affectés en Guadeloupe, **790** dans les Iles du Nord et **275** dans les Îles du Sud ;
- Âge moyen des personnels entre 44 ans et 48 ans ;
- En 2018, **75** entrants pour le mouvement inter-académique 1^{er} degré, **176** pour le 2nd degré et **7** entrants pour les personnels ATSS.

Il est important d'impulser une nouvelle dynamique pour mieux prendre en compte les aspirations des personnels et concilier les besoins des personnes et de l'Institution.

Nous avons des points forts (des valeurs communes, des collectifs de travail, des compétences, des outils, des dispositifs d'accueil et d'accompagnement, des actions de formation,...) et des marges de progrès telles que nos pratiques professionnelles et nos organisations de travail.

Comment accompagner et valoriser les ressources humaines au service de la réussite de tous les élèves ?

Quels leviers mobiliser pour permettre à chaque membre de la communauté « Académie de Guadeloupe » d'avoir toute sa place ?

Aussi, pour mieux faire réussir les élèves et favoriser une meilleure qualité de vie au travail, nous devons impulser le sentiment d'appartenance à une culture commune, faciliter les prises de fonction et l'évolution de pratiques professionnelles, accompagner les évolutions de carrière, penser et structurer la prise en charge des personnels présentant des difficultés et optimiser les organisations de travail.





LEVIER 1

IMPULSER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

CULTURE COMMUNE – VALEURS – FÉDÉRER - COLLABORER

À travers la diffusion de nos valeurs et le partage d'objectifs communs, le sentiment d'appartenance à une même entité, l'académie de Guadeloupe, pourra être vécu au quotidien par tous les acteurs.

Constats

- La solidarité de groupe existe mais le sentiment d'appartenance à l'académie est à renforcer.
- Les acteurs partagent des valeurs communes comme la réussite de tous les élèves et l'engagement des équipes, cependant, des marqueurs d'identité sont à construire.
- Certains personnels ressentent de l'éloignement, de l'isolement géographique, du cloisonnement catégoriel.
- Il existe une difficulté à donner une juste place aux parents.
- La question de l'adhésion des personnels des collectivités à une culture commune se pose.

Axes de progrès et objectifs

- Fédérer l'ensemble des personnels au-delà du sentiment d'appartenance pour renforcer nos valeurs et notre culture communes.
- Créer du lien : Pérenniser les rencontres inter catégorielles et le suivi des actions menées.
- Valoriser davantage les actions des équipes.
- Adapter les modalités de coopération avec les parents et les partenaires en fonction des besoins.

Cibles

- La déclinaison du projet académique dans tous les établissements et services d'ici juin 2020.
- La valorisation sur le site académique des actions des équipes par thématiques (bassins, projets, métiers,...) d'ici juin 2020.
- Création des annuaires, organigrammes, trombinoscopes d'ici juin 2020 et les autres marqueurs d'ici juin 2021.
- Généralisation l'utilisation de l'ENT académique d'ici juin 2021.

Nos actions

FÉDÉRER ET PARTAGER UNE CULTURE COMMUNE

- Faire du projet académique un levier d'appartenance autour d'objectifs partagés : déclinaison au sein de chaque entité.
- Développer des temps forts institutionnels et des moments de convivialité ritualisés : remises d'attestation pour les nouveaux titulaires, journées portes ouvertes du rectorat pour tous les usagers, campagne d'information sur les différents métiers de l'éducation nationale, une journée (ou semaine) de l'académie (afin de présenter les projets des établissements).
- Renforcer les démarches managériales pour favoriser le lien entre les différents corps.
- Mettre en place des moments d'immersion pour mieux appréhender le travail et les contraintes des autres acteurs.
- Assurer la diffusion sur les réseaux sociaux des actions menées par les équipes dans l'académie.
- Créer des marqueurs d'appartenance : carte professionnelle, annuaires communs, organigramme et trombinoscope par établissement et service.
- Développer les outils numériques de communication et des espaces d'échanges avec l'ensemble des personnels, les familles et les partenaires.

LEVIER 2

FACILITER LES PRISES DE FONCTION ET L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ACCUEIL INDIVIDUALISÉ – ACCOMPAGNEMENT - TRAVAIL EN ÉQUIPE - FORMATION

L'immersion directe dans l'action est une caractéristique de nos métiers. Les objectifs énoncés et les actions proposées au travers de ce levier visent à conforter nos compétences individuelles et à les mettre au service de nos compétences collectives pour vivre et valoriser des expériences professionnelles construites et partagées.

Constats

- Pour les nouveaux personnels, il existe un accueil institutionnalisé au niveau académique ainsi que des dispositifs spécifiques de formation.
- La connaissance des outils académiques dédiés à l'accueil est insuffisante.
- L'offre de formation continue est perçue comme ne répondant pas toujours aux besoins du terrain.

Axes de progrès et objectifs

Pour la prise de fonction

- Repenser l'accueil des personnels notamment des contractuels et des AESH afin de mieux répondre à des besoins administratifs, professionnels et personnels.
- Mieux accompagner la prise de fonction des nouveaux personnels dans les établissements et les services académiques.

Pour l'évolution des pratiques professionnelles :

- Mieux informer les acteurs sur les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation.
- Mettre davantage en cohérence les dispositifs de formation et les préoccupations du terrain.
- Développer des temps d'échanges et de formations en inter catégorie professionnelle.

Cibles

Pour la prise de fonction

- Élaboration de la charte académique avec un protocole d'accueil et d'accompagnement des nouveaux d'ici juin 2020.

Pour l'évolution des pratiques professionnelles

- Organisation de la mutualisation des ressources et des plateformes en ligne d'ici juin 2021.

Nos actions

Faciliter la prise de fonction

- Restructurer le dispositif d'accueil pour tous les personnels :
 - Anticiper les démarches administratives ;
 - Faire connaître le contexte territorial et social ;
 - Proposer (et valoriser) des outils (livret, mallette, vadémécum...) ;
 - Construire des partenariats pour aider à l'installation.
- Élargir les dispositifs d'accueil institutionnalisé aux personnels contractuels et aux AESH.
- Identifier un référent/tuteur et renforcer la dimension d'accueil et d'accompagnement en équipe.
- Mieux identifier les référents pour la gestion des personnels.

Faire évoluer ses pratiques professionnelles

- Organiser le recensement des besoins du terrain.
- Renforcer l'analyse des besoins du terrain pour une meilleure adéquation de l'offre de formation.
- Remobiliser les instances des établissements pour qu'elles deviennent des espaces d'échanges professionnels.
- Favoriser des formations entre pairs notamment au travers d'échanges collectifs pour l'analyse de pratiques.
- Développer les formations de proximité et des modalités innovantes (ex : webdiffusion) ainsi que l'inter-catégoriel.
- Proposer des formations et outils permettant l'adaptation aux évolutions numériques



LEVIER 3

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

INFORMATIONS - FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE PARCOURS ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La politique de gestion des ressources humaines de l'académie se traduit par le soutien de l'évolution de carrière de l'ensemble des personnels et l'encouragement au développement professionnel.

L'académie mobilisera plus largement les dispositifs et formations qualifiants existants pour mieux accompagner les souhaits individuels d'évolution et/ou de reconversion.

La montée en compétences s'appréhende également dans le collectif.

Constats

- Les personnels font part de difficultés à accéder aux informations relatives aux évolutions de carrières (formations, modalités d'accès aux concours, promotion et mobilité inter fonction publique).
- Les personnels expriment un besoin d'accompagnement en terme d'évolutions de carrière, de trajectoires et d'accès à la validation des acquis.
- Certains concours ne sont pas préparés dans l'académie mais des alternatives existent (CNED).

Axes de progrès et objectifs

- Susciter chez les personnels l'envie de faire évoluer leur carrière.
- Accompagner davantage les personnels en projet de mobilité.
- Rendre les informations plus accessibles.
- Étendre les collaborations avec les autres administrations pour mieux faire connaître les possibilités d'évolutions de carrière.

Cibles

- Augmentation du nombre de réussites aux concours de 20 %.
- Augmentation du ratio admis/admissibles.
- Formalisation des partenariats d'ici juin 2020.

Nos actions

Mieux communiquer

- Créer et diffuser un calendrier prévisionnel académique des préparations et des concours.
- Utiliser la messagerie académique pour l'information généralisée sur les concours et formations.
- Utiliser les ENT des établissements pour une meilleure diffusion des informations et des échéances des concours.
- Développer l'accès aux formations qualifiantes (CAFFA, CAFIPEMF, MASTER).
- Sensibiliser à l'utilisation de la plateforme des emplois publics et la mobilité à l'internationale.

Accompagner les personnels

- Développer la formation de formateurs par la venue d'experts en partenariat avec les autres académies, les universités et l'inspection générale afin de consolider le réseau.
- Recueillir les souhaits de personnels (articulation entre entretiens professionnels, rendez-vous de carrière et évolution de carrière).
- Développer l'accompagnement en conseil mobilité carrière (bilan de compétences, pistes d'évolution de parcours...)
- Améliorer qualitativement les préparations aux concours et aux certifications avec un calibrage pluri-annuel.
- Mobiliser les dispositifs qualifiants (VAE, CPF) afin de favoriser les évolutions professionnelles.

LEVIER 4

PENSER ET STRUCTURER LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNELS PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS

PRÉVENTION - ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - OUTILS

Dans notre académie, le constat montre que les réponses à la difficulté individuelle et aux situations conflictuelles concernent l'ensemble des personnels.

La complexification des difficultés nous conduit à :

- Être plus attentif aux signaux afin d'anticiper et éviter des situations dégradées
- Développer une prévention en agissant localement
- Mieux structurer la prise en charge par un accompagnement efficace
- Associer aux dispositifs académiques des acteurs relais de proximité afin d'anticiper l'apparition de situations complexes.

Constats

- Le nombre de personnels en difficulté reçues par la cellule d'écoute et d'accompagnement augmente.
- On observe une complexification des difficultés et des situations.
- Il y a un manque de visibilité des structures et des procédures d'accompagnement.

Axes de progrès et objectifs

Pour le personnel en difficulté

- Améliorer la communication sur les dispositifs d'accompagnement.
- Améliorer le suivi.
- Accompagner le personnel relevant du champ du handicap pour mieux identifier ses besoins.

Pour l'environnement professionnel

- Améliorer la communication sur les dispositifs d'accompagnement.
- Former les personnels encadrants et les autres acteurs : prévention des risques psycho-sociaux (RPS), repérage des difficultés, écoute.
- Mieux structurer la prise en charge des personnels en situation de handicap.
- Développer une politique de prévention des difficultés.
- Mettre en place une démarche qualité de vie au travail.

Cibles

- Tous les personnels ont connaissance des dispositifs d'accompagnement.
- Tous les personnels ont connaissance des dispositifs d'accompagnement liés aux situations de handicap.
- Tous les personnels de direction et d'inspection doivent être formés à la prévention des risques d'ici 3 ans (méthode ANACT).

- Tous les personnels identifiés en difficulté doivent recevoir une réponse.
- Diagnostic à partir d'un questionnaire (démarche du réseau Anact-Aract) adressé à l'ensemble d'un bassin et aux personnels du rectorat d'ici 1 an.

Nos actions

Développer une politique de prévention

- Créer des outils pour mieux communiquer sur les services d'accompagnement et les dispositifs d'aide.
- Mettre en place des espaces d'échanges pour faire le lien parents/élèves/enseignants intra établissement ou des espaces internes aux services.
- Former les personnels sur les risques psychosociaux.
- Organiser des séminaires de cohésion.
- Mettre en place un comité de pilotage avec le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sur la démarche de qualité de vie au travail.
- Mieux structurer le dispositif de veille.
- Mieux identifier les référents pour la gestion des personnels.

Mieux structurer la prise en charge

- Élaborer un protocole de prise en charge et de suivi des personnels selon les difficultés identifiées.
- Créer un dispositif d'écoute et d'accompagnement de proximité : équipes mobiles par bassin, personnes ressources en établissement et dans les services, numéro vert.
- Mettre en place des formations spécifiques à l'accompagnement.
- Mettre en place des sessions d'informations et de formation spécifiques au handicap.
- Proposer un appui logistique pour à l'installation des nouveaux arrivants (convention avec le territoire d'accueil : logement, démarches administratives- Saint Martin).

LEVIER 5

OPTIMISER LES ORGANISATIONS DE TRAVAIL

CONDITIONS DE TRAVAIL - ANTICIPATION - PROCÉDURES PARTAGÉES COMMUNICATION - EFFICIENCE

L'académie est attentive aux conditions d'exercice au sein des organisations de travail. Aussi, il convient, dans une démarche d'anticipation sur la base d'une bonne connaissance des contextes, de prévenir les contraintes, de proposer des procédures, de mobiliser les partenariats afin de mieux accompagner les acteurs et le pilotage académique.

Le dialogue et la communication contribuent à fluidifier les rapports humains au sein des entités de travail qui doivent s'emparer des nouveaux enjeux du 21^e siècle.

Constats

- Certains éléments comme l'autonomie et les relations avec les collègues sont des sources de satisfaction. Néanmoins, les conditions d'exercice méritent d'être améliorées (infrastructure, équipement et qualité de vie au travail).
- La récurrence d'une gestion dans l'urgence est source de stress.
- Une prise en compte insuffisante de la situation professionnelle est exprimée par certains personnels (la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, la gestion de conflits, ...).
- Des difficultés persistent dans la gestion de l'affectation et du remplacement des personnels.

Axes de progrès et objectifs

Mieux penser les organisations de travail

- Améliorer les conditions d'exercice :
 - Partager pour mieux comprendre et prendre en compte les contraintes et les difficultés de tous les acteurs
 - Définir les priorités.
 - Renforcer les partenariats avec les collectivités (CF. Axe 4).
- Optimiser l'affectation et le remplacement des personnels.

Cibles

- Réactualisation de toutes les fiches de procédures au sein de chaque structure d'ici juillet 2020.
- Deux journées thématiques de réflexion organisées au cours du 1^{er} semestre 2020 au sein de chaque bassin et du rectorat.
- Calendrier académique finalisé pour la prochaine année scolaire.
- Augmentation de l'efficacité et de l'efficience du remplacement avec la mise en place de groupes de travail d'ici le premier trimestre 2020 (efficacité + 10 % par année jusqu'en 2022).

Nos actions

Favoriser l'anticipation

- Construire un film annuel académique (croiser et harmoniser les différents calendriers).
- Réactualiser, partager les procédures de traitement et de suivi des dossiers.
- Animer des cellules de veille.
- Organiser un dispositif de remplacement des personnels administratifs.
- Mettre en place des groupes de travail afin d'optimiser la gestion et l'affectation des titulaires remplaçants, des stagiaires et des contractuels.
- Travailler avec Pôle Emploi et l'université sur des viviers.

Renforcer la communication et le lien entre tous les acteurs

- Organiser des moments de rencontre : Journées Ressources Humaines académiques thématiques.
- Augmenter les espaces de convivialité
- Rendre plus efficaces les outils de communication.
- Accompagner les encadrants pour développer des espaces de dialogue au sein des entités.
- Développer l'analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Favoriser le retour d'informations sur le traitement des dossiers.
- Optimiser les actions conduites en lien avec le CHSCT.

AXE 4

DES PARTENARIATS À CONSOLIDER

Le travail en collaboration avec tous les partenaires doit s'intensifier pour permettre une prise en charge globale des élèves et les emmener vers la réussite de leur projet personnel et professionnel.

Les différentes collectivités sont nos partenaires au quotidien et la qualité des relations nouées et entretenues contribue à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques.

La recherche d'une cohérence de nos actions est garante de la pertinence des choix pédagogiques et éducatifs opérés sur nos territoires.

Il existe une grande vitalité associative dans la région académique et nos élèves y sont souvent associés. Les échanges avec les établissements scolaires sont nombreux et gagneraient à être mieux formalisés.

Une meilleure connaissance et une structuration de l'offre périscolaire permettront de mettre en évidence les potentialités et les enjeux de l'offre associative au profit des élèves.

Les parents sont des partenaires essentiels, indissociables des problématiques liées à la scolarité et à la réussite de tous les élèves. Il convient de conforter leur implication dans les instances et les dispositifs qui concourent à cette finalité.

La connaissance du monde entrepreneurial s'inscrit pleinement dans le projet personnalisé de l'élève en vue de garantir une bonne insertion professionnelle et un plein épanouissement. La poursuite et l'accentuation des stages de découverte pourront concourir à une orientation réussie.

En poursuivant l'ouverture sur la Caraïbe et sur le monde à travers des projets favorisant la mobilité, nous ouvrirons à nos élèves des perspectives décuplées dans la construction de leurs parcours.





LEVIER 1

ARTICULER EFFICACEMENT L'ACTION AVEC LES COLLECTIVITÉS ET LES INSTITUTIONS

ARTICULER - COOPÉRER - ÉQUILIBRER

La collaboration entre les différents acteurs de l'éducation doit évoluer vers une démarche de coopération et de co-construction. Les partenariats engagés doivent être renforcés et gagner en visibilité, afin de permettre aux usagers d'identifier les missions et les enjeux vecteurs de dynamisme en termes d'action sociale et éducative.

Constats

- Les partenaires, collectivités et éducation nationale partagent les mêmes objectifs de réussite sociales et éducatives.
- Les missions et prérogatives de chaque acteur ne sont pas toujours clairement identifiables.

Axes de progrès et objectifs

- Clarifier le rôle et la place de chacun dans les commissions partenariales.
- Organiser la collaboration avec les partenaires autour de :
 - La carte scolaire ;
 - La carte des formations ;
 - L'équipement ;
 - La ressource humaine partagée.
- Optimiser les protocoles relatifs aux aléas de fonctionnement rencontrés en cours de l'année scolaire.

Cibles

- Formalisation de toutes les conventions et de tous les protocoles associant l'Académie à ses différents partenaires.
- Réduction de façon significative du nombre de jours de cours perdus.

Nos actions

- Organiser un forum ou un séminaire de rentrée pour rapprocher l'académie, les Collectivités et les associations.
- Désigner par bassin d'éducation et de formation un référent chargé des relations avec les partenaires (associations, collectivités...).
- Élaboration d'une plateforme collaborative autour des partenariats existants.
- Mettre en œuvre des protocoles d'actions et de prévention entre les collectivités, l'Ecole et les institutions :
 - Cadre réglementaire commun ;
 - Outils dynamiques et démarches simplifiées ;
 - Conventions tripartites ;
 - Éducation aux risques.



LEVIER 2

RENFORCER LES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS POUR UNE CONTINUITÉ ENTRE ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

MUTUALISER - ACCOMPAGNER - PARTAGER - COOPÉRER

Il existe une vitalité associative et des liens plus ou moins informels avec l'institution scolaire. Une meilleure connaissance réciproque est nécessaire pour assurer la continuité des actions éducatives en faveur de tous les élèves. Le renforcement des liens de partenariat favorisera la mutualisation au niveau des dispositifs et au sein des instances. La nécessité de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs concourant à la réussite éducative et à l'amélioration de la vie scolaire est impérieuse

Constats

- Existence d'une collaboration entre les associations et l'académie de manière souvent informelle.
- L'offre d'activités des associations n'est pas toujours en adéquation avec l'âge des élèves et ne favorise pas une cohérence et une continuité éducative entre le cadre périscolaire et scolaire.
- Absence de gratuité ou de modulation des tarifs pour certaines activités proposées par des associations.

Axes de progrès et objectifs

- Construire une offre périscolaire riche, variée et adaptée aux réalités locales et aux enjeux actuels.
- Expliciter les enjeux du partenariat aux usagers.
- Établir les articulations possibles entre les actions et des projets relevant d'une réflexion commune.

Cibles

- Extension de l'Accompagnement éducatif.
- Augmentation significative des actions menées avec les associations agréées.

Nos actions

- Créer un Conseil de Vie de l'École.
- Participer régulièrement aux comités de pilotage de partenaires associatifs.
- Organiser systématiquement des formations inter-catégorielles.
- Élaborer une charte académique partenariale et un guide en direction des associations.
- Amplifier le développement du Plan Mercredi.
- Créer des espaces (de la classe au bassin) pouvant favoriser un réinvestissement des compétences citoyennes des élèves dès l'élémentaire.



LEVIER 3

FAIRE DES PARENTS DES PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

CONFIANCE - COMMUNICATION - COLLABORATION

Associer les familles à l'organisation des différents temps scolaires participe à la réussite des élèves. Une collaboration bienveillante dans un climat de confiance dans le respect du rôle de chacun permet aux parents de prendre leur place dans l'École.

Constats

- Communication entre les personnels des établissements et les parents pas toujours suffisante.
- Méfiance des parents vis-à-vis des établissements.
- Participation faible des parents aux rencontres parents/professeurs.
- Implication insuffisante des parents dans la vie des établissements.
- Coordination insatisfaisante entre les acteurs de l'éducation et les parents pour l'orientation des élèves.

Axes de progrès et objectifs

- Faire du projet d'établissement un outil explicite pour tous.
- Développer l'espace parents et le rendre plus opérationnel.
- Établir un climat de bienveillance entre les acteurs de l'école et les usagers.
- Informer de manière précise et régulière les parents sur l'orientation.
- Accompagner les familles dès la maternelle pour construire l'ambition scolaire.

Cibles

- Tous les parents de l'établissement ont connaissance du projet d'établissement.
- Augmentation significative de la création d'« espaces parents » opérationnels.
- Une majorité de familles participe aux activités événementielles des établissements et de l'académie.

Nos actions

- Ouvrir des « espaces parents » opérationnels.
- Élaborer des plaquettes d'informations à destination des familles :
- Réaliser et mettre en œuvre une charte de la relation parents/établissements ;
- Rendre visibles les fonctions et rôles de chacun au sein des établissements.
- Impliquer les parents dans les temps forts des établissements :
- Organiser la semaine d'intégration des parents la semaine de la rentrée ;
- Créer des activités déconnectées du pédagogique ;
- Organiser des journées « portes ouvertes » une fois par trimestre ;
- Renforcer le partenariat avec le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) ;
- Impliquer davantage les parents dans les actions académiques et nationales (semaine académique du créole, semaine du goût).



LEVIER 4

CONSOLIDER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES POUR FAVORISER L'INSERTION

FORMATION - ENTREPRENARIAT - ENGAGEMENT

Les entreprises guadeloupéennes même de petite taille sont des entreprises citoyennes qui participent à la formation de notre jeunesse.

Constats

- Forte participation des établissements scolaires et des entreprises à des opérations institutionnelles de valorisation de la relation école/entreprise telles que : semaine Ecole/Entreprise, semaine de l'entrepreneuriat au féminin, semaine de l'entrepreneuriat dans les quartiers, semaine de l'industrie.
- Le Centre d'Etudes et de Formations en Partenariat avec les Entreprises et les Professions (CEFPEP) de l'académie de la Guadeloupe a un développement exemplaire reconnu par nos instances nationales.
- L'éducation à l'entrepreneuriat en Guadeloupe est très développée dans les lycées grâce, entre autre, à la forte implication des partenaires du monde de l'entreprise.
- L'académie de la Guadeloupe développe une politique de diversification de l'offre de formation technologique et professionnelle.
- Il y a des expériences réussies d'harmonisation spontanées des PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).

Axes de progrès et objectifs

- Organiser la campagne de taxe d'apprentissage et les demandes de mécénat.
- Assurer l'inclusion des élèves à besoins particuliers en entreprises.
- Donner aux élèves de collège et de l'enseignement général et technologique la possibilité d'effectuer des stages courts de découverte.
- Organiser l'accueil des entreprises au sein des EPLE.

Cibles

- Augmentation significative du nombre d'établissements ayant organisé une campagne de Taxe d'apprentissage ou de mécénat.
- Une majorité d'élèves à besoins particuliers en Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) adaptée.
- Réalisation de stage d'immersion entreprise pour les élèves de lycée.
- Augmentation significative du nombre d'établissements ayant organisé au moins une action d'accueil des entreprises.

Nos actions

- Création d'un annuaire des entreprises partenaires à destination des collèges et des lycées.
- Généralisation des campagnes de collecte de taxe d'apprentissage.
- Préparation des PFMP pour les élèves à besoins particuliers.
- ½ journée en entreprise pour les élèves de lycée général et technologique, en groupe ou à la carte.
- Réactivation des pôles de stages.
- Organisation de l'accueil des entreprises en établissement.



LEVIER 5

DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LA CARAÏBE ET FORMALISER LES RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

COOPÉRATION – MOBILITÉ – INTERCULTURALITÉ

L'École a pour mission de contribuer à la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen « ouvert sur le monde ». Elle se doit de proposer à chaque élève, une expérience de mobilité encadrée individuelle ou collective dans son parcours scolaire.

Le développement et le renforcement des échanges avec nos partenaires caribéens dans le cadre de la mobilité offrent de multiples opportunités. Il s'agit de permettre aux élèves et aux personnels d'acquérir des compétences professionnelles, sociales et interculturelles.

Ces échanges et les projets de mobilité doivent s'inscrire dans un projet global, de partenariat et de coopération avec nos voisins de la Caraïbe.

Constats

- Les mobilités à destination de la Caraïbe existent.
- Le coût du transport constitue un écueil important dans les projets de mobilité.
- L'appropriation des programmes et dispositifs existants demeure difficile.
- Le retour d'expérience suite à une mobilité n'est pas systématique.
- Implication insuffisante des parents dans la vie des établissements.
- Coordination insatisfaisante entre les acteurs de l'éducation et les parents pour l'orientation des élèves.

Axes de progrès et objectifs

- Développer la participation des élèves aux différents programmes de mobilité en particulier dans le cadre de périodes de formation professionnelle.
- Développer la participation des personnels (enseignants, personnel d'encadrement) aux différents programmes de mobilité dans le cadre d'échanges et/ou de périodes de formation professionnelle.
- Développer les échanges virtuels notamment à l'école primaire.
- Recenser et développer les jumelages entre établissements scolaires de la Guadeloupe et des îles de la Caraïbe.
- Créer un outil d'évaluation de la mobilité professionnelle.

Cibles

- Augmentation du pourcentage d'établissements ayant un partenariat avec un établissement étranger.
- Augmentation du nombre de nouvelles conventions signées par l'académie.
- Augmentation du nombre d'échanges.

Nos actions

- Adopter une stratégie plus offensive pour inciter les jeunes des îles voisines à venir étudier en Guadeloupe.
- Créer une plateforme regroupant institutions, associations et RH autour de la mobilité.
- Créer ou recréer des jumelages entre nos communes et des villes d'îles de la Caraïbe.
- Créer des comités de pilotage de la mobilité dans chaque établissement scolaire.
- Créer un outil d'évaluation.

GLOSSAIRE

AESH	Accompagnant d'Élèves en Situation De Handicap
ANACT	Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
APC	Activités Pédagogiques Complémentaires
ARACT	Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
ATSS	personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAFFA	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique
CAFIPEMF	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles
	Maître Formateur
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CEFPEP	Centre d'Études et de Formations en Partenariat avec les Entreprises et les Professions
CESC	Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
CPF	Compte Personnel de Formation
CPGE	Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
CPS	Compétence Psychosociale
CREFF	Centre de Recherches et de Ressources en Éducation et Formation
CVC	Conseil de la Vie Collégienne
CVL	Conseil de la Vie Lycéenne
DDL	Difficulté De Lecture
DROM	Départements et Régions d'Outre-Mer
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ENT	Espace Numérique de Travail
EP	Éducation Prioritaire
EPL	Établissement Public Local d'Enseignement
EREA	Établissement Régional d'Enseignement Adapté
FLE	Français Langue Étrangère
FOQUALE	Formation Qualification Emploi
HP	Haut Potentiel (Intellectuellement Précoce)
IFE	L'Institut français de l'Éducation
IME	Institut Médico-Éducatif
IREM	Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques
IVAL	Indicateurs de valeur ajoutée des lycées
JDC	Journée Défense et Citoyenneté
JPO	Journée Portes Ouvertes
LGT	Lycée Général et Technologique
LP	Lycée Professionnel
LSL	Livret Scolaire du Lycée
LSU	Livret Scolaire Unique (CP à la 3 ^e)
MASTER	Le master est à la fois un diplôme national de l'enseignement supérieur et un grade universitaire
MDL	Maison Des Lycéens
MDPH	Maison Départementales des Personnes handicapées
OEPRE	Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
PIAL	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
PSAD	Plate-forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
PSY-EN	Psychologue de l'Éducation Nationale
QUALEDUC	La démarche qualité Qualéduc
REP	Réseau d'Éducation Prioritaire
REP+	Réseau d'Éducation Prioritaire « Plus »
RÉSEAU CANOPÉ	Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques
RPS	Risques Psycho-Sociaux
SEGPA	Section D'enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UPE2A	Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Directeur de la publication
Mostafa FOURAR ,
recteur de région académique Guadeloupe

Conception et réalisation
Cabinet du recteur
Réseau Canopé

Décembre 2019

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Projet d'académie 2020-2023
www.ac-guadeloupe.fr/projac2020-2023



Région académique

